



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2795 | 64^e année | Du 3 au 16 juin 2010 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

Identité française

Les routes et les chemins entre Paris et Chartres ont retrouvé pendant trois jours à Pentecôte leur animation des années précédentes et des temps de chrétienté, car le mot animation doit être ici compris au sens de l'apport d'une âme. Les pèlerins de Notre-Dame de Chrétienté, dont un chapitre Sainte Jeanne de France était constitué par nos amis d'Action française (voir page 15), ont marché, sur le thème *L'Église est notre Mère*, de Paris à Chartres et ont reçu lors d'une étape la visite du cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, qui prononça des mots d'encouragement. Ceux de Pèlerinages de Tradition, sur le thème *Le combat pour la foi* sont partis de Chartres et rentrés dans Paris en procession le lundi ; chassés par la mairie de Paris depuis deux ans du Sacré-Cœur de Montmartre, ils n'en ont pas moins fait vibrer de leurs chants les magnifiques et royaux abords de la place Vauban, lors de la messe célébrée par l'abbé Nikolaus Pfluger, premier assistant du supérieur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Dans les deux cortèges, même enthousiasme, même ardeur, mêmes sacrifices sous une forte chaleur, même présence de milliers d'enfants, même participation de catholiques d'autres pays... Pourquoi deux pèlerinages ? C'est là tout le mystère de la crise de l'Église, mais comme chaque année des représentants des deux se sont croisés et ont prié ensemble. Trois belles journées de réconfort et d'espérance où l'on sentait vivre le cœur de la France de saint Louis, de sainte Jeanne d'Arc, de Charles Péguy. Les marcheurs de Pentecôte ne se posent pas de questions sur l'identité nationale.

L'ennemie des retraités :

SOIS
VIEUX
ET
TAIS
TOI



la République

page 3

■ VIOLENCES

De qui les malfaiteurs ont-ils crainte ?

Les belles paroles du président de la République, prononcées après le meurtre d'Aurélie Fouquet, ne devraient pas effrayer les voyous et autres assassins...

Nicolas Sarkozy s'est rendu jeudi 27 mai aux funérailles poignantes d'Aurélie Fouquet, jeune policière municipale de vingt-six ans, mère d'un garçon en bas-âge, horriblement abattue à Villers-sur-Marne la semaine précédente par un commando de quatre ou cinq malfaiteurs ayant tiré sur elle à bout portant à trois reprises. Le président y est allé de son numéro des grands jours : « *Je le dis devant son cercueil : les meurtriers d'Aurélie Fouquet seront punis avec la sévérité qu'exige l'ignominie de leur crime.* » On sait que cette promesse ne sera pas tenue. Le mas-

sacre de policiers est devenu de nos jours presque une habitude, et les pires criminels, même retrouvés et condamnés, jouissent de remises de peine et de divers aménagements et ressortent au bout de quinze ans de derrière les barreaux. Comme l'écrit Caroline Parmentier (*Présent* du 28 mai), « *le fils d'Aurélie aura à peu près le même âge à cette période. Condamné à perpétuité, lui, à vivre sans sa mère* »...

Une situation inouïe

L'Action française, dans son histoire, n'a pas toujours eu à se féliciter du comportement de la

Police et nous savons bien que la République n'hésitera pas à l'envoyer nous tirer dessus le jour où nous menacerons le régime. Mais la situation d'aujourd'hui est inouïe : ledit régime est si délirant qu'il n'est même plus en mesure de donner à sa police les moyens nécessaires dans le simple et naturel exercice de ses fonctions de maintien du bien et de l'ordre publics. Dans ce domaine-là, tout Français doit à la Police le plus grand respect et s'indigne que les maires n'aient pas l'obligation de donner des armes à feu aux policiers municipaux dans des banlieues sauvages. De même que l'on ne peut

accepter que soient autorisés à demeurer en France des immigrants repris de justice bien connus pour leur dangerosité... Assurer la paix publique, c'est le premier devoir de l'État. Rappelons-nous le roi Louis VI le Gros qui fonda définitivement la légitimité des Capétiens le jour où les malfaiteurs ont tremblé et où lui et ses gardes purent enfin aller de Paris à Orléans sans risquer leur vie à chaque tournant du chemin. Les peines "exemplaires", en ce temps, n'étaient pas les paroles d'un Nicolas Sarkozy... ■

Michel Fromentoux

■ MŒURS POLITIQUES

Grossouvre, le dernier mort de François Mitterrand :

La République, un régime de Tartuffe

PAGE 5

■ DÉFENSE

Un nouveau concept stratégique pour l'OTAN :

L'Alliance atlantique en transformation

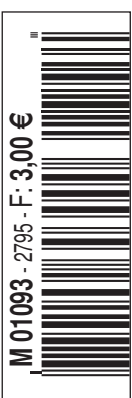
PAGE 7

■ FRANCE

Vers la simplification du millefeuille institutionnel ?

La République bricole le territoire

PAGE 16



■ GAZ À EFFET DE SERRE

Le carbone dans un climat de crise

La Commission propose timidement d'accroître les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Avec une croissance en berne, ce projet est-il déraisonnable ?

En tout cas, Paris n'en veut pas.

Dans une communication publiée le mercredi 26 mai, la Commission européenne invite « à la tenue d'un débat éclairé » sur l'incidence qu'aurait le passage à un objectif de réduction des gaz à effet de serre (GES) dans l'UE de 30 %, et non plus 20 %, par rapport au niveau de 1990. Cela, « pour autant que les conditions le permettent ». Visiblement, Bruxelles évite de trop se mouiller ! En effet, il doit compter avec la réticences de plusieurs États membres. Telle l'Allemagne, qui entend préserver son industrie lourde, ou la France, dont le Conseil d'analyse stratégique (l'héritier du commissariat général du Plan) réproouve tout nouvel effort qui serait décidé de façon unilatérale par les Européens.

La France a trop d'avance

Dans une note publiée le mois dernier, il met en garde contre de lourdes répercussions en termes de compétitivité et d'emploi. La France a une longueur d'avance dans la réduction de ses émissions de GES. Mais « sa production électrique étant déjà décarbonée à près de 90 %, [elle] dispose désormais de beaucoup moins de marges de manœuvre pour réduire ses émissions liées à la production d'électricité. Sa situation démographique est en outre particulière au sein de l'Europe : si



les tendances récentes se poursuivent, sa population pourrait augmenter de 8,6 % d'ici à 2030 par rapport à 2010, ajoutant une difficulté supplémentaire à la réduction des émissions de GES (alors que, dans le même temps, la population de l'UE-27 n'augmenterait que de 5 %). »

Outre-Atlantique...

Une comparaison avec le projet de loi américain Waxman-Markey sur la lutte contre le changement climatique, voté en juin 2009 par la Chambre des Représentants, s'avère éclairante : « Les études prospectives indiquent qu'entre 80 % et 88 % des efforts de réduction d'émissions seront réalisés par le secteur électrique. » Or, il est « beaucoup plus facile

de mobiliser quelques centaines d'acteurs industriels dans le secteur de l'électricité que des millions de particuliers dans le secteur de l'habitat existant. Les Américains ne devraient donc pas être amenés à modifier sensiblement leur way of life, tandis que les Européens, et les Français notamment, devront engager une modification durable de leurs comportements. »

En pleine crise, la proposition de la Commission européenne semble à première vue déplacé. Mais « depuis 2008, le coût absolu de la réalisation de l'objectif de 20 % est passé de 70 milliards d'euros à 48 milliards [...] par an d'ici 2020. Cette diminution est due à plusieurs facteurs : la croissance économique plus faible a entraîné une réduction des émissions, les

prix élevés de l'énergie ont stimulé l'efficacité énergétique et fait baisser la demande d'énergie et le prix du carbone est tombé en-deçà du niveau prévu en 2008, étant donné que les quotas du SCEQE [système communautaire d'échange de quotas d'émission] non utilisés pendant la récession seront reportés. »

Quotas déchus

De fait, les quotas ont perdu leur effet incitatif, ce qui inquiète les promoteurs d'une « croissance verte ». Bruxelles est de ceux-là : « L'objectif de 20 % de réduction a toujours été considéré comme un levier décisif pour la modernisation. Les investissements dans les solutions telles que la capture et le stockage du

carbone sont fortement liés au signal donné par le prix du carbone sur le marché. Un carbone peu cher incite beaucoup moins au changement et à l'innovation. [...] La réalisation de l'objectif de 20 % de réduction d'ici à 2020 ne constituant pas un vecteur de changement aussi important qu'il était escompté en 2008, le risque existe pour l'UE de devoir fournir davantage d'efforts, y compris financiers, après 2020. »

En conséquences, la Commission a élaboré quelques scénarios qui protégeraient l'Union européenne contre les "fuites de carbone" si elle se fixait unilatéralement un objectif de 30 %. Consciente des risques de délocalisations vers des pays appliquant des règles moins strictes, elle n'exclut pas l'instauration d'une "taxe carbone" aux frontières de l'Union. C'est une petite victoire pour Nicolas Sarkozy ! Cependant, le projet présidentiel devra compter avec les engagements commerciaux internationaux, et avec les difficultés techniques.

La taxe carbone, un vrai casse-tête

« L'intégration des importations dans le système d'échange de quotas d'émission en soi devrait être soigneusement préparée afin de s'assurer que le système est compatible avec les règles de l'OMC. Il pourrait être difficile de mettre en œuvre un système qui cherche à définir en détail la teneur en carbone de chaque catégorie de marchandises, mais ce niveau de précision pourrait être nécessaire : cela signifie que le système pourrait au mieux être envisageable pour un nombre limité de marchandises standardisées, comme le ciment ou l'acier. De plus, il faudrait définir une teneur moyenne en carbone UE pour chaque catégorie de marchandises. Cela représenterait une charge administrative et nécessiterait de trouver un accord sur cette valeur moyenne, ce qui exigerait sans doute un processus difficile et très long. En outre, serait difficile de vérifier le niveau de performance de différentes installations dans les pays tiers sans un système de suivi et de notification très sophistiqué dans ces installations. » Les fonctionnaires en charge du dossier vont maudire le président de la République. ■ G.D.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Antoine Goursky, Stéphane Piolenc

Société :
Stéphane Blanconnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

Europe :
Charles-Henri Brignac,
Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde :
Philippe Maine, Pascal Nari

Histoire :
Michel Fromentoux, Yves Lenormand,
René Pillorget, Frédéric Winkler

Culture :
Anne Bernet, Monique Beaumont,
Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques :
Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées :
Gérard Baudin, Stéphane Blanconnet

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

Glané dans la presse

Le système et nous - Dans le n° 3 du mensuel *Droite ligne*, Yvan Benedetti rappelle à juste raison : « Nous sommes ostracisés parce que les idées que nous défendons ne sont pas compatibles avec les fondements du régime... Se pose alors le problème des relations avec le système et les serviteurs du système. Notre méthode d'action doit se résumer à un mot d'ordre : souples avec les hommes et intransigeant avec les principes... »

Minarets - Le magazine *Renaissance Catholique*, revue du mouvement du même nom, publie un entretien avec Éric Berinat, secrétaire général de l'UDC-Genève, député au Grand Conseil de Genève qui revient sur le résultat de la votation qui a permis l'interdiction de la construction de minarets en Suisse. Un texte à lire. Dans la même livraison, nous avons lu avec intérêt un article signé par Hugues Revel, président de Catholique en campagne, sur l'émergence d'un votecatholique...

Alimentation - *Le Choc du mois*, fidèle à lui-même, propose dans le dernier numéro un dossier sur

l'alimentation toxique que les multinationales et le productivisme nous vendent en guise d'alimentation. Un dossier édifiant traité en profondeur, à lire et à faire lire autour de soi pour espérer une rapide prise de conscience de cette crise sanitaire sans précédent. Le second dossier porte sur la crise du capitalisme : dans un entretien Jean-Luc Gréau affirme : « L'Europe ne sera sauvée que par une remise en cause du dogme libre-échangiste »...

Lobbies - Dans le n° 4 du mensuel *Nations presse Magazine*, Louis Aliot signe un éditorial dans le-

quel il s'en prend aux lobbies qui dirigent la France. À juste raison, il écrit : « À ce titre, et bien qu'il s'agisse pour le moins d'une curiosité dans une démocratie représentative où le peuple reste souverain, les "lobbies" exercent une influence directe sur l'appareil gouvernemental et administratif ou, indirectement, par la médiation des élus, des partis politiques ou les médias qui conditionnent au-delà du raisonnable l'opinion publique. » Aliot devrait savoir que nous ne vivons pas en démocratie (fût-elle représentative), mais en ploutocratie...

Christian Letang

■ SOCIAL

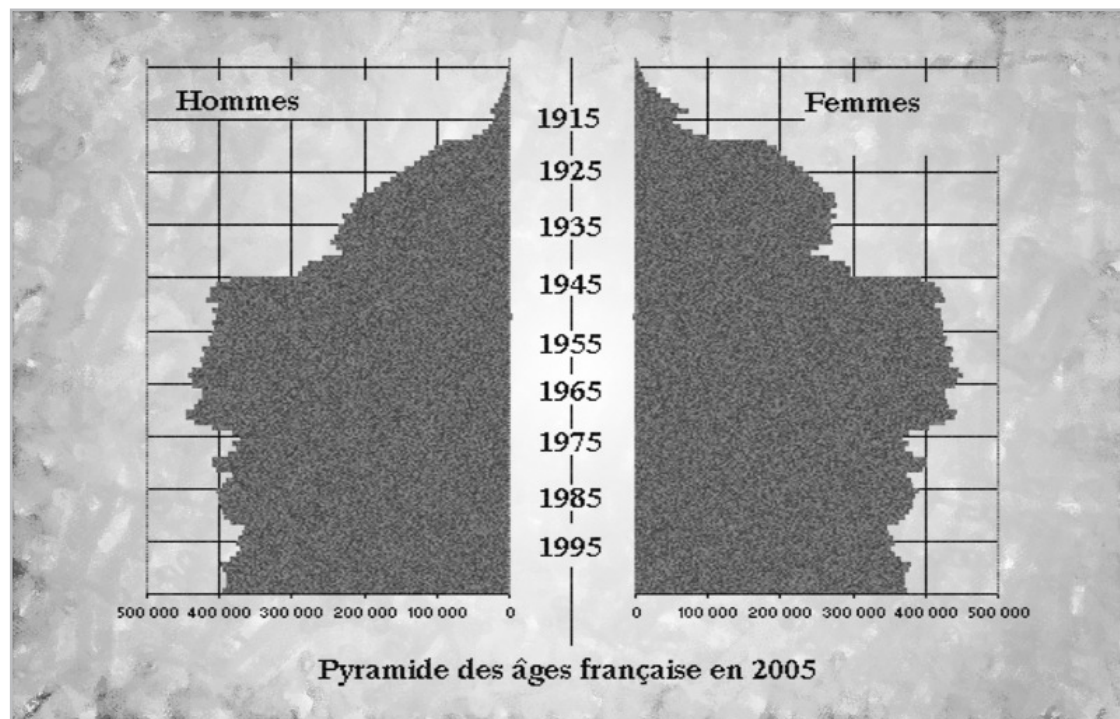
L'ennemie des retraités : la République

Tandis que Martine Aubry accapare l'attention des médias, les gens de l'UMP jouent les vierges effarouchées. Le débat sur les retraites dépasse le niveau des politiciens éphémères ! Mise au pied du mur, la République continue d'entretenir le malaise de la jeunesse sans s'attaquer à la dénatalité...

Si nous n'étions pas déjà dégoûtés du régime des partis, l'actuel débat sur les retraites nous pousserait à une grande colère. Alors qu'il y va de l'avenir de la France, de l'avenir de nos enfants et petits-enfants, on voit les vedettes de l'UMP et du Parti socialiste mesurer les effets de leurs discours les yeux fixés sur l'horizon 2012, date de la prochaine élection présidentielle. Maurras l'a dit maintes fois : « *Il n'est ni dit, ni écrit, ni pensé nulle part dans l'essence du régime républicain que les questions liées à la vie de la patrie soient supérieures à la République, soient supérieures à la querelle des partis.* »

Gesticulations politiciennes

Parfois le ton monte, mais il s'agit beaucoup plus de jeux de cours de récréation que d'affrontements sur l'essentiel. Par exemple, en ce début de semaine, le brouhaha vient de Martine Aubry, Premier secrétaire du PS, qui a osé dire que M. Sarkozy donnant des leçons de maîtrise budgétaire, c'était « *un peu M. Madoff administrant des cours de comptabilité* ».... Évidemment M^{me} Aubry n'est pas un modèle de finesse, mais aussitôt les gens de l'UMP se sont empressés de jouer les vierges effarouchées, lui réclamant des excuses, l'accusant d'avoir ébréché la dignité de la fonction présidentielle ! Quand on sait le respect que montre M. Sarkozy lui-même pour la dignité de ladite fonction, on ne peut croire qu'une simple égratignure polémique lui fasse beaucoup de mal. Quant à savoir si ce "dérapage" risque d'empêcher la fille de Jacques Delors de se présenter à la prochaine présidentielle, c'est le tout dernier de nos soucis. Plus grave est la timidité que manifestent les politiciens à regarder la situation en face. Ils se crispent en ce moment sur l'âge du



départ à la retraite. M^{me} Aubry a dit soixante ans et, pour des raisons idéologiques et électoralistes, n'en démord pas. Pourtant elle sait bien que le prolongement des années de travail est devenu inéluctable et ses amis politiques, notamment M. Strauss-Kahn, le reconnaissent ouvertement, mais la "dame des trente-cinq heures" entend être maintenant la "dame des soixante ans" : encadrer son image de ces deux calamiteuses obstinations chiffrées semble être son idéal... En face, les gens de l'UMP sont prêts à rehausser l'âge légal de la retraite, mais ils le disent du bout des lèvres pour ne heurter de front ni l'opposition, ni les syndicats. Le temps des acrobaties verbales devra bien cesser, et rapidement, car si la population active ne cotise pas quelques années de plus, les vieux (pardon, les seniors...) devront mendier leur pain quotidien... Quant aux troupes syndicalistes, leurs meneurs ne pourront pas les prendre éternellement pour des imbéciles. La manifestation du jeudi 27 mai pour le maintien de l'âge de soixante ans a regroupé

déjà beaucoup moins de marcheurs que les précédentes. Donc, qu'on le veuille ou non, il faudra travailler plus longtemps. Soixante-deux, soixante-trois, soixante-cinq ans ? Les discussions vont encore durer, car aucun politicien n'est prêt à engager sa réputation dans cette affaire... Quand bien même se mettraient-ils d'accord sur un âge limite, ils n'auraient encore rien résolu, car il faudra tenir compte de nombreux cas particuliers, notamment de la plus ou moins grande pénibilité de chaque métier, des conditions de son exercice, de l'âge de chacun lors de son entrée dans la vie active...

Plus tard et plus tôt

À ce sujet pourquoi se cantonner sur le seul âge de la retraite ? Le problème existe aussi en amont. La France est l'un des pays où l'on part le plus tôt en retraite mais aussi où l'on commence le plus tard à travailler. Certes il est heureux que les jeunes ne soient plus tenus de trimer dès quatorze ans dans les usines comme au temps

de la naissance du grand capitalisme libéral, quand seuls les catholiques sociaux se souciaient d'une telle misère... Les conditions économiques ont changé, les études ont été prolongées, tant mieux. Mais tout élève ou étudiant n'est pas destiné à devenir un savant. Beaucoup s'épanouiraient plus en commençant jeunes un apprentissage qu'en restant des années sur les bancs des lycées ou des facs à ingurgiter des notions auxquelles ils ne sont pas réceptifs et qui même les ennuiant...

Cela contribue au malaise de la jeunesse. Il serait donc sage de se pencher sur cette question au lieu de bourrer le crâne des adolescents d'égalitarisme débile. Le ministère de la Jeunesse et des Sports, s'associant avec la radio quelque peu sulfureuse *Skyrock*, ne vient-il pas de créer un site communautaire pour les 15-24 ans, où on leur explique que « *la réussite est un droit* » (sic) - tout ce qu'il faut pour les maintenir indéfiniment étudiants et finalement fabriquer des aigris avec ceux qui ne réussiront pas aussi

bien qu'on le leur aura fait croire. Parler aux adolescents de leurs devoirs et leur apprendre la notion de mérite leur permettrait beaucoup plus de s'épanouir et de bien partir dans la vie. Entretenir trop d'étudiants prolongés n'est pas sain dans une nation.

Pas d'enfants, pas de retraites !

On voit tout de suite que le débat sur les retraites dépasse nettement le niveau des politiciens éphémères, car il devra aller de pair avec une profonde réforme des mentalités et des structures. Il faudra bien admettre un jour - c'est le simple bon sens - que les retraites des vieux de demain sont dans les berceaux d'aujourd'hui. On est au pied du mur : l'indice de fécondité français a beau être meilleur que chez nos voisins, il ne suffit toujours pas à renouveler les générations. Or pas d'enfants, pas de retraites !

Se lamenter serait vain : il faut prendre le contre-pied des erreurs accumulées depuis des décennies. On a laissé la nation vivre d'individualisme, on a organisé la consommation et la jouissance des gens installés dans la vie sans se soucier de fonder l'avenir, lequel repose sur des familles solides et nombreuses. Les Français se retrouvent moins nombreux et plus solitaires que jamais et les ersatz de "familles" plus ou moins recomposées, n'ont pas pour finalité essentielle la procréation... En même temps on continue de faciliter les formalités du divorce et d'encourager contraception et avortement (plus de 225 000 enfants à naître exterminés chaque année avec en plus le scandaleux remboursement par une Sécurité sociale qui n'a plus un sou !). Tant d'aberrations devront bien se payer un jour. Il est urgent de comprendre que les nuées libertaires et permissives de 1968, elles-mêmes filles des Lumières du XVIII^e siècle, mènent la France à l'abîme. Restaurer la famille, la renforcer, l'honorer, engendrer et élever des enfants, assurer aux anciens une vieillesse paisible, c'est essentiellement une œuvre contre-révolutionnaire. Une œuvre qui ne s'accomplit bien que lorsque l'État sait envisager le long terme, donc est lui-même incarné d'âge en âge dans une famille royale. ■

Michel Fromentoux

■ NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Une chance à saisir

Lancé en France vendredi dernier, avec le renfort d'une couverture médiatique exceptionnelle, l'ipad, la tablette numérique d'Apple, ouvre la voie à des applications intéressantes pour la diffusion des périodiques. Son succès accélérera vraisemblablement le développement de la presse dématérialisée.

Demain, *L'Action Française 2000* pourrait s'ouvrir à de nouveaux lecteurs tout en s'affranchissant des coûts d'impression. Une chance à saisir ! Mais pour nous préparer à ce tournant encore faudrait-il nous libérer de la pression actuelle des échéances financières, et nous permettre ainsi de progresser

dans l'utilisation de ces nouvelles technologies. Pour cela, votre aide nous est indispensable ! N'attendez pas. ■ Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



Liste n° 6

Virements réguliers : M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ;

Jean-Pierre Lopez, 5 ; M^{me} Ysabelle Briard, 5 ; M^{me} Bernard Gancel, 150 ; Giovanni Castelluccio, 200 ; Philippe Castelluccio, 200 ; M^{lle} Marielle Pujo, 200.

Total de cette liste : 790,48 €
Listes précédentes : 4 729,50 €

Total : 5 519,98 €

ENSEIGNEMENT

Hors contrat pour être libres

N'en déplaise au secrétaire général de l'Enseignement catholique, le caractère propre d'une école catholique est d'avoir la liberté d'être catholique, même s'il lui faut renoncer au contrat avec l'État.

Éric de Labarre, secrétaire général de l'Enseignement catholique, a l'art de frôler la vérité, tout en se dépêchant de tirer des conclusions qui partent dans l'autre sens. Ce « *vieil aristo, comme il se définissait lui-même le 31 août 2007 dans Le Monde, [...] petit hobereau étiqueté à droite, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, avec un fils séminariste chez les traditionalistes* » ne semble pas très bien dans sa peau en tant que responsable d'un Enseignement catholique qui ne l'est pratiquement plus que de nom depuis que la loi Debré (31 décembre 1959) et, plus encore, depuis que les accords signés le 11 janvier 1992 entre l'abbé Max Cloupet, alors secrétaire général de cet Enseignement, et Jack Lang, alors ministre de l'Éducation, ont aligné l'école privée sous contrat sur l'école étatique.

Des parents insatisfaits

Il constate aujourd'hui que les écoles indépendantes se multiplient. Il déclare alors dans *La Croix* du 27 mai dernier : « *Le fait qu'existent ou se créent des écoles hors contrat qui se réclament du label catholique doit nous interroger. Cela signifie que certaines familles ne trouvent pas la réponse qu'elles attendent dans les établissements de notre réseau. [...] Une partie des parents estiment ne pas trouver dans les établissements du réseau de l'Enseignement catholique ce qu'ils attendent en termes d'éducation chrétienne. [...] Il faut que nous l'entendions.* »

On s'attendrait ici à ce que M. de Labarre se demande tout simplement si l'enseignement dont il a la responsabilité n'est pas en train de faire fausse route. Mais non ! D'abord il se console en termes de petit boutiquier : « *Une centaine d'établissements se prévalent d'un caractère catholique, auxquels on peut ajouter une trentaine d'autres qui relèvent de la Fraternité Saint-Pie X, fondée par M^{gr} Lefebvre. Ces cent*



établissements représentent environ neuf mille élèves, alors que l'enseignement catholique en compte deux millions. Le phénomène est marginal. Et il n'y a donc pas lieu de raisonner en termes de concurrence. »

Libre de quoi ?

Esquiver un problème n'a jamais été le meilleur moyen de le résoudre. La vérité est que les parents catholiques, soucieux de transmettre à leurs enfants l'enseignement catholique qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs parents, ont le droit et même le devoir de chercher ou de créer eux-mêmes des établissements réellement catholiques. Ils ne se laissent plus impressionner par l'appellation libérale "d'école libre". Comme disait Maurras, la liberté n'est pas un bien en elle-même ; et il posait la question : libre de quoi ? Libre pour quoi ? Il est clair que la liberté que l'école catholique doit revendiquer avant tout, c'est la liberté d'être catholique ! Tous les débats lancés depuis les années quatre-vingt sur le "caractère propre" des établissements sont vains tant que ceux-ci ne

mettent pas en avant l'exigence d'un caractère catholique, en somme de la liberté d'agir selon leur finalité. C'est justement ce qui manque, en dépit, de ci de là, de quelques professeurs courageux, aux établissements sous contrat, tenus par leurs engagements de mettre en veilleuse la foi catholique, d'adopter les programmes officiels, de ne pas aller contre la mentalité du temps... Surtout pas de "prosélytisme"... Si les apôtres au soir de la Pentecôte avaient pensé ainsi, l'Église ne serait jamais sortie du Cénacle...

Le spectre sectaire

M. de Labarre s'obstine à parler pour ne rien dire. L'État totalitaire, avec son monopole sur la formation des esprits, a certes, reconnaît-il, quelques défauts : « *Par endroits, l'insuffisance des moyens publics qui nous sont alloués nous empêche d'accueillir un certain nombre d'enfants* », mais pas question de chagriner cet État : « *Il ne s'agit pas pour autant de changer radicalement de politique. L'enseignement catholique a choisi - et nous n'en*

tendons pas y renoncer - d'avoir des établissements véritablement ouverts sur la société, sur tous les jeunes de toutes les familles, qu'elles soient chrétiennes ou non, pratiquantes ou non. » Et voici le coup de pied aux familles qui entendent réellement protéger leurs enfants de l'esprit de décadence et d'apostasie que diffuse l'école de la République : « *Le risque que nous voyons à l'émergence d'établissements hors contrat catholiques au sens le plus étroit du terme, c'est que leurs élèves vivent dans un univers complètement clos, qui ne tient pas compte de l'évolution de la société.* »

Ouverture à quoi ?

La règle est donc de "s'ouvrir". On veut oublier qu'avant de s'ouvrir, une intelligence doit se fortifier. Le résultat est que bon nombre d'écoles sous contrat ont un caractère invertébré et qu'elles forment des chrétiens tellement ouverts qu'ils ne sont plus rien en eux-mêmes en tant que chrétiens. Il suffit de voir comment se distinguent nos ministres ou nos parlementaires passés naguère par ces écoles dites libres...

M^{gr} Cattenoz, évêque d'Avignon, lui au moins, ne laisse pas sa langue dans sa poche. Il déclarait en 2007 : « *Les chefs d'établissement [sous contrat] contrôlent de plus en plus difficilement l'embauche des professeurs. Ceux que les académies nous envoient ne sont pas toujours correctement formés aux missions d'enseignement. En outre, nombre de directeurs reconnaissent eux-mêmes n'être pas croyants ou pratiquants. [...] Les projets éducatifs des établissements se limitent en général au plus petit dénominateur commun : la transmission de valeurs comme le partage ou la tolérance. [Or] le Christ doit être au centre de l'enseignement catholique.* »

Ajoutons que sortent des écoles catholiques hors contrat le plus grand nombre de jeunes prêtres, de pères de familles nombreuses, d'hommes et de femmes engagés dans le combat contre la pollution des mœurs. Et cela n'empêche pas ces établissements d'obtenir au baccalauréat le plus grand nombre de réussites avec mention... Laisser croire que ces enfants sont des demeurés vivant en vase clos relève de la calomnie. ■

Michel Fromentoux

Crucifix au tombeau ?

Le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel tremble à l'idée que les élèves devant passer les épreuves du baccalauréat dans les salles que l'enseignement privé sous contrat prête à l'État à cette occasion soient perturbés par la vue d'un simple crucifix. Répondant au député PS Christian Bataille qui posait la question au gouvernement, le 4 mai dernier, il a déclaré :

« *Il est demandé au recteur de veiller au respect effectif du principe de neutralité.*

Ainsi, les épreuves écrites comme les épreuves orales doivent se dérouler dans des salles où aucun signe religieux extérieur ostentatoire ne doit être mis en avant. »

La réponse de Jean-François Canteneur, adjoint au directeur diocésain de l'Enseignement catholique de Paris, ne s'est pas fait attendre :

« *Comme chaque année, les lycées catholiques de Paris qui ont été requis pour le bac 2010 réserveront le meilleur accueil aux candidats, surveillants et examinateurs, dans le respect de leurs opinions et de leur liberté de conscience. Ce faisant, ils resteront des établissements scolaires catholiques, avec une histoire, une communauté éducative, un projet. Le nom de ces établissements ou un signe discret dans les salles le rappelle parfois, sans ostentation ; leur dénier ce caractère n'y changerait rien. Qui serait-il trompé au petit jeu du déguisement ? [...] Vise-t-on ce que nous sommes en voulant en faire disparaître les signes qui n'ont rien d'attentatoire ?* »

Bravo à M. Canteneur. En fait, M. Chatel outrepassa ses droits, car aucune réglementation n'impose de retirer croix et crucifix des murs des établissements privés pendant les examens publics. L'Enseignement catholique ne peut renoncer à son identité ; la direction diocésaine le dit clairement :

« *Supprimer ce signe serait faire violence à l'identité de l'établissement sans retirer pour autant son caractère catholique auquel le signe renvoie.* » (site de Liberté Politique, 21 mai 2010)

On voit ici à l'œuvre cette volonté morbide et burlesque des autorités de la République d'effacer tout signe de l'identité catholique de la France. Si l'une des fenêtres d'une salle d'examen donne sur un clocher d'église, faudra-t-il mettre un paravent pour que les candidats ne soient pas troublés ?...

Et si la même fenêtre donne sur une mosquée, que fera-t-on ? □ M.F.

Tous des Zidane ?

Nos politiciens sont incapables de réfléchir aux finalités de l'enseignement, mais on ne compte plus les "expériences" auxquelles sont soumis les écoliers. On dirait que le vœu de chaque locataire de la rue de Grenelle est d'associer son nom à une réforme, et comme aucun d'eux n'est assuré du développement durable de ses lubies, chacun veut très vite se montrer le plus audacieux dans le démantèlement de l'école de papa... Résultat : les élèves connaissent toujours aussi mal

l'orthographe et l'histoire de leur pays et un bachelier sur deux se retrouve chômeur, mais on remet sans cesse en cause les programmes ou les rythmes scolaires, comme si le changement perpétuel pouvait avoir quelque vertu pédagogique..

Le ministre Luc Chatel vient d'annoncer le 25 mai des expérimentations sur les rythmes scolaires. Dès septembre prochain, une centaine de collèges et de lycées volontaires devraient proposer cours le matin et sport l'après-midi, puis soutien scolaire en effectifs réduits après 16 h 30. Certes encourager les jeunes au sport est

louable quand un enfant sur cinq tend à devenir obèse, mais il faudrait d'abord leur faire perdre l'habitude de passer des heures vautrés devant la télévision ou sur internet en grignotant n'importe quoi.

On soupçonne déjà le projet chatelien de fournir des occasions de diminuer les postes d'enseignants. Quelle sera dans cet horaire la place gardée à l'histoire, et aux activités culturelles, visites de châteaux ou de musées, par exemple ? On risque de "distraire" beaucoup plus les élèves que de les inviter à se concentrer... Le syndicat national des lycées et

collèges (SNALC) annonce nettement que « *le dispositif prévu pour revaloriser le sport scolaire au détriment des horaires d'enseignement se soldera par un nouveau déficit en heures de cours* ». Il ajoute que le ministre, vrai mouton de Panurge, veut imiter le système allemand, ignorant que « *de nombreux Länder semblent en passe de revenir sur un système qui semble ne pas fonctionner aussi bien que le pense la technocratie ministérielle* ». En fait on ne visera plus à former des intelligences, sans être sûr pour autant de former des foules de Zidane... ■ M.F.

LIVRE

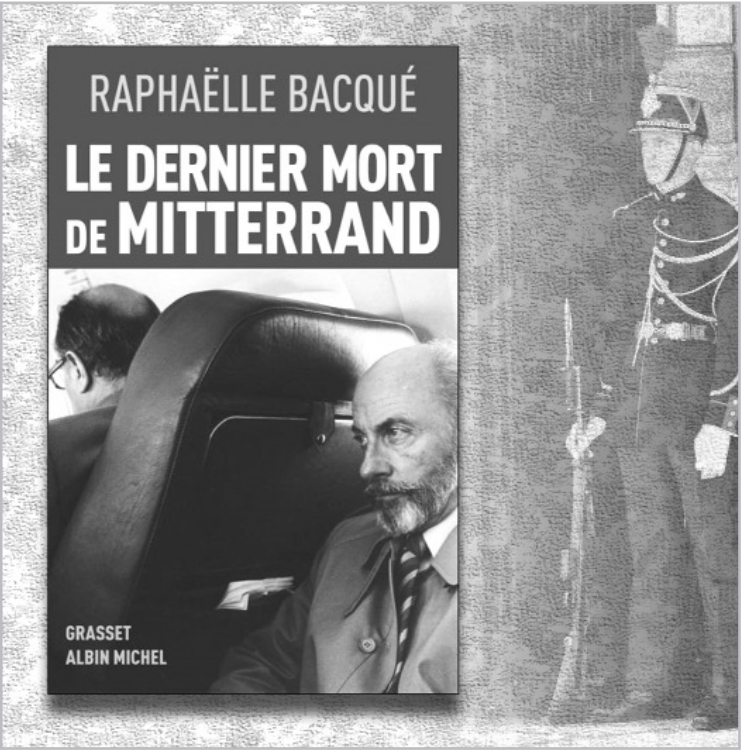
Un régime de Tartuffe

Disgracié par le prince dont il était le conseiller, François de Grossouvre fut « le dernier mort de Mitterrand ». Son histoire témoigne de la survivance de "pratiques de cour" qui n'honorent pas la République...

La photographie est connue. On devine plus qu'on ne le voit dans l'avion François Mitterrand, bien calé dans un fauteuil, lisant lunettes sur le nez, et, assis derrière lui, serré dans un espace restreint, en contrebas, François de Grossouvre, le "suicidé" de l'Élysée. Deux impressions se dégagent de ce cliché. La première, inquiétante, trahit l'homme de l'ombre, épiant les discussions. La seconde plus pathétique, évoque l'amoureux transi et déçu, qui ne lâche pas d'un pouce un maître ingrat.

Les origines d'un suicidé

Le livre de Raphaëlle Bacqué, journaliste au Monde, pourrait se résumer dans cette photographie qui orne sa couverture. Il nous rappelle que le 7 avril 1994, à l'Élysée, à quelques mètres seulement du bureau de François Mitterrand, rue de Marigny, des murs capitonnés étouffèrent la détonation d'un 357 Magnum Manu-rhin. François de Grossouvre, ex-conseiller à la présidence mais toujours organisateur des chasses présidentielles, reprenait la méthode japonaise du "seppuku" en se suicidant dans un lieu qui désigne, par une accablante évidence, le vrai fautif... Raphaëlle Bacqué a mené un travail très fouillé, volontiers anecdotique mais rapporté dans un récit enlevé, à la prose élégante, qui ajoute un chapitre au grand roman du pouvoir. Tout en refusant d'apporter le moindre crédit à la thèse du meurtre, elle reconstruit un à un les différents actes qui poussent vers le suicide un homme passé des marches aux marges du trône. Grossouvre venait de l'Action française d'avant-guerre et porta toujours en haute estime la pensée maurrassienne. Issus de la bourgeoisie lyonnaise qui n'avait de cesse de se greffer à la noblesse, les Durand achetèrent un nom - Grossouvre - et un château. À la façon du père de Chateaubriand s'installant dans Combourg médiéval et démodé, les Durand de



Grossouvre crurent entrer dans leurs meubles, acquérir une antériorité, un contre-temps nécessaire au prestige. Avec les terres, le cheval et la chasse, la contemplation mélancolique des arbres, des rivières, du bétail, la fréquentation sans façon des auberges aux plats roboratifs et chaleureux, sans négliger la lecture des grands auteurs, le goût de la conversation, du beau phrasé...

La maison des plaisirs

Mais c'était la province, et François de Grossouvre était travaillé par le goût du monde, l'aspect secret et romanesque du pouvoir. Il se plut immédiatement à Paris dans la compagnie de François Mitterrand, pour qui la notion d'amitié était capitale. Ils avaient le même parcours : la bourgeoisie provinciale, catholique et réactionnaire, les hésitations idéologiques à l'aube de l'Occupation, l'engagement final dans la Résistance. De la droite à la gauche, la culture pour Mitterrand, l'argent pour Grossouvre, servaient de passerelle. Mais cet homme était jaloux et l'arrivée au pou-

voir des socialistes en 1981 ne fit qu'attiser son vice. Le système de cour mis en place par François Mitterrand ne pouvait qu'aggraver le mal qui le rongea. Et c'est là que réside, pour l'essentiel, l'intérêt du livre de Raphaëlle Bacqué : il témoigne de la persistance hypocrite et cynique de l'Ancien Régime sous la République, dont la vertu n'est qu'un masque. Mais un Ancien Régime médiocre, mesquin - ses mauvais côtés. Et d'abord les faveurs... Ce sont une vingtaine de résidences en France que gère l'Élysée. Raphaëlle Bacqué rappelle l'existence de l'hôtel du quai Branly, devenu sous Mitterrand l'hôtel des menus plaisirs. On y logea les maîtresses, la sienne d'abord, et à l'étage au-dessus Grossouvre qui ouvrit sa porte pendant treize ans à une certaine Nicole, en l'absence de sa famille légale restée en province. L'argent public finança également les dix millions de frais occasionnés par la rénovation du château de Souzy-la-Brèche en Essonne, où Mitterrand abrita la famille Pinget pour des séjours à la campagne. Avec cela des domestiques très grand style, Ancien

Régime là aussi, tout un univers de préposés aux cuisines, d'officiers de sécurité sachant se taire... Un retour aux Mémoires de Saint-Simon s'impose. Les chasses présidentielles relèvent également de la cour du Roi-Soleil. À l'Élysée, on croit encore entendre ceux qui réclament la faveur d'accompagner le prince : « Marly, Sire ! » C'est à Grossouvre que revint la présidence du comité des chasses présidentielles, reprise sous l'ère Sarkozy par Pierre Charron qui, par pudeur, ne parle que de « battues de régulation ». En principe, la cour des Comptes surveille les chasses de Rambouillet, Marly, Chambord, mais on n'y invite jamais de journaliste. On se retrouve entre amis parlementaires ou financiers... Songeons à Giscard exigeant la place centrale sur la ligne des chasseurs ou encore un valet pour lui porter son fusil... Aujourd'hui, des gardes républicains tiennent toujours les flambeaux afin d'éclairer de nuit les trophées qui s'additionnent.

L'heure de la disgrâce

Mais quand arrive l'heure de la disgrâce, on ne voit plus le prince. Il ne vous chasse pas mais il devient invisible. François de Grossouvre aurait aimé reprendre les marches dans Paris aux côtés de son idole, mais celle-ci ne répondra plus à ses appels. « Loin de vous, Sire, on n'est pas que seul, on est ridicule ! » Et quand Grossouvre se tua, on invita sa maîtresse à quitter dans la nuit l'hôtel du quai Branly, un peu à la façon dont on avait chassé la du Barry de Versailles en avril 1774, en rappelant à Louis XV qu'il ne pourrait recevoir l'ultime onction en présence de sa favorite. Mitterrand conclut : « Il devenait sénile... Il s'est tué là parce qu'il aimait son bureau ! » On retira avec autant de discrétion que de dextérité le corps de Grossouvre, à quelques mètres d'un président malade et qui craignait la mort. Comment ne pas penser encore à cette règle d'Ancien Régime qui interdisait au roi de demeurer dans une maison qui abrite un seul cadavre ? Il faut donc lire le livre de Raphaëlle Bacqué, le prêter, l'offrir, pour briser le verre-cathédrale qui protège notre régime de Tartuffe. ■

Marc Savina

✓ Raphaëlle Bacqué : Le Dernier Mort de Mitterrand ; Grasset, 240 p., 18 euros.

Députés royalistes

Des parlementaires de gauche vont-ils adhérer bientôt à l'Action française ? M^{me} Marie-George Buffet, André Gérin, Maxime Gremetz et quelques autres députés ont déposé une proposition de loi « visant à abroger le délit d'offense au président de la République ». De leur point de vue, l'article 26 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, prévoyant un délit d'offense au président de la République puni d'une amende de 45 000 euros, « s'apparente à une survivance incongrue du crime de lèse-majesté de l'Ancien Régime, abrogé du code pénal en 1830 ». Initialement puni de trois mois à un an d'emprisonnement ou de 300 à 300 000 francs d'amende, le délit a vu ses pénalités diminuer : les peines plancher ont été supprimées par la loi du 16 décembre 1992, puis la loi du 15 juin 2000 a supprimé la peine de prison. Il demeure la peine d'amende, convertie en euros par l'ordonnance du 19 septembre 2000. C'est l'argumentaire invoqué en faveur de l'abrogation qui a retenu notre attention : si le délit d'offense au chef de l'État « a été instauré sous la III^e République (et utilisé six fois), les règles institutionnelles d'alors faisaient du président de la République une fonction arbitrale non élue au suffrage universel direct, au-dessus des débats politiques partisans », soulignent les parlementaires. « Tel n'est plus le cas du président de la République de la V^e République, en particulier depuis son élection au suffrage universel direct introduite en 1962, et notamment avec l'usage partial, partisan et particulièrement désacralisé qui est fait de cette fonction par le président Nicolas Sarkozy. Le président de la République est plus que jamais sur le devant de la scène publique, voire même omniprésent dans la sphère médiatique et n'est aucunement au-dessus de la mêlée politique. Si l'invocation du délit d'offense au président de la République sous la présidence de Charles De Gaulle pouvait encore s'expliquer par le climat tendu lié à la guerre d'Algérie et aux menaces proférées par celles et ceux qui refusaient de reconnaître le processus d'indépendance de l'Algérie, aujourd'hui, l'invocation de ce grief par Nicolas Sarkozy - ou le pouvoir d'État en son nom - n'est pas de mise dans une démocratie. » Les dernières lignes sont les plus discutables, mais l'ensemble n'est pas pour nous déplaire ! □



L'ACTION FRANÇAISE

TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	65 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Courriel

Tél.

Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

Colloque

La Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 - Histoire et héritage : colloque présidé par François Cailleteau, contrôleur général des Armées, le Vendredi 25 juin 2010, de 9 heures à 18 h 30, à l'École militaire, à Paris, amphithéâtre Louis (entrée par le 1 place Joffre). Avec Emmanuel Leroy Ladurie, de l'Académie des Sciences morales et politiques, et Georges-Henri Soutou, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Table ronde animée par Vincent Hervouet : La Constitution : un débat inachevé ? Unité territoriale, diversité territoriale et communautarisme ; avec Jean Charbonnel, Chantal Delsol, Daniel de Montplaisir, Michel Verpeaux et SAR le prince Jean de France, duc de Vendôme. Nombre de places limité. S'inscrire avant le 20 juin. Demander un formulaire au Carrefour des Acteurs sociaux, 103 avenue Parmentier, 75011 Paris ; courriel : dircas@cas-France.org ; téléphone : 01 43 14 08 13 ou 06 16 58 06 00. ■

■ BELGIQUE

Un ouragan nommé Bart

L'avenir de la Belgique se jouera-t-il le 13 juin ? À l'approche des élections, les sondages annoncent une percée historique de la Nouvelle Alliance flamande, qui voudrait scinder le pays en deux entités autonomes.

Katrina, Wilma, Fifi, Charley... Ne cherchez pas. Ce sont les noms d'ouragans qui ont dévasté des contrées entières. Il en est un qui s'annonce dans un pays limitrophe de la France, la Belgique. Il s'appelle Bart. Les sondages réalisés à l'approche des élections du 13 juin sont dévastateurs. Ils donnent la Nouvelle Alliance flamande (NVA, Nieuw-Vlaamse Alliantie) à 26 %.

41 % de Flamands anti-belges

Si cette prévision devait se confirmer, le parti de Bart De Wever arriverait loin en tête devant toutes les formations politiques en Flandre. Pour la première fois dans l'histoire de la Belgique, les démocrates-chrétiens, déjà si "flamands" et même "flammingants", se verraient largement supplantés par un parti ouvertement nationaliste et même séparatiste. Eux-mêmes frôleraient, sans les atteindre, les 20 % d'intentions de vote.

Si aux 26 % de la NVA on ajoute les 10 % du Vlaams Belang (extrême droite) et les 5 % de la liste Dedeker, on arrive à 41 % de Flamands "anti-belges". Il existe néanmoins une différence essentielle entre le Vlaams Belang et la NVA. Le slogan du premier est simple, grossier et définitif : « Belgique barst ! » ou « Que la Belgique crève ! », ce qui a mis ce parti en marge des institutions. On a établi autour de lui un "cordon sanitaire", le rendant "infré-



Bart De Wever

quentable". Rien de tel avec la NVA qui détient actuellement deux ministres au sein du gouvernement flamand. Son président, Bart De Wever, est un historien à l'intelligence reconnue, sachant manier le scalpel là où cela fait mal. Il ne s'affiche pas séparatiste mais confédéraliste. La nuance est d'ordre sémantique. Jugez-en lorsqu'il constate que « la démocratie belge est scindée » et qu'on doit « aller vers deux entités autonomes qui signent entre elles un traité disant ce qu'elles font encore en-

semble ». Ces propos tenus dans *La Libre Belgique* font grand bruit. D'autant qu'ils s'assortissent de vérités incontestables.

Corruption en Wallonie

La dénonciation de la gestion désastreuse d'un Parti socialiste tout puissant et corrompu en Wallonie est entendue en Flandre. Comme on a coutume de le dire ici en parodiant l'accent belge, « cela ne peut plus continuer à durer »... « On paie des impôts comme en Scandinavie et on a une dette

comme dans les pays du Sud. » Le remède ? La Flandre doit gérer sa sécurité sociale, ses impôts, sa justice, sa politique de l'emploi. Point n'est besoin de scinder l'armée ou les affaires étrangères, mais la volonté exprimée réside dans l'établissement de « deux entités autonomes souveraines » liées par « un traité » et gardant « une certaine solidarité ». Et Bruxelles ? « Elle doit être cogérée et disposer des compétences d'une ville, pas d'un pays. »

Moyennant quoi, Bart De Wever ne s'oppose pas à ce qu'il y ait un Premier ministre francophone. Par exemple Elio di Rupo, le président du PS. Mais le souhaiterait-il ? « Je le soupçonne d'être trop intelligent pour cela : il est déjà Premier ministre depuis dix ans... » Bien entendu, si Bart De Wever marquait son accord à un Premier ministre francophone, celui-ci devrait être sous la tutelle de la Flandre...

Mission impossible

Devant les sondages et les déclarations du chef de la NVA, les francophones sont comme fascinés par un boa. Joëlle Milquet a choisi pour son parti, le CDH (héritier du Parti social chrétien), la devise nationale : « L'union fait la force. » Transformée ainsi en slogan, aussi sympathique soit la démarche, elle risque fort de s'apparenter à la méthode Coué.

Les éditorialistes ne s'y trompent pas. Ainsi Béatrice Delvaux prévient-elle dans *Le Soir* : « Soyons clairs, si après le 13 juin les francophones doivent se trouver face à face [avec] la NVA pour négocier le futur du pays, il sera extrêmement difficile, même aux plus ouverts d'entre eux, d'arriver à un compromis jouable, confiant, crédible. » Le 13 juin, pour la Belgique, pourrait bien être la vingt-cinquième heure. ■

Charles-Henri Brignac

» AUSTÉRITÉ

Le Parlement européen ne connaît pas la crise. Le Conseil des ministres de l'UE a accepté sans modification un projet de budget rectificatif pour 2010 accroissant les ressources de l'assemblée. Au programme : renforcement des secrétariats des commissions et de la direction chargée des relations avec les parlements nationaux par la création de soixante-quinze postes permanents supplémentaires (2,3 millions d'euros) ; renforcement de la capacité d'assistance des groupes politiques par la création de soixante-quinze emplois temporaires supplémentaires (2,3 millions) ; renforcement de l'assistance personnelle par une augmentation de leurs indemnités de secrétariat (8,8 millions). Une diminution de la réserve immobilière réduit l'incidence financière nette à 9,4 millions d'euros. Un "investissement" rendu nécessaire, paraît-il, par le surcroît de responsabilités conférées au Parlement depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

» IMMIGRATION

L'UE met en place un "Bureau européen d'appui en matière d'asile", auquel Madrid attribue deux fonctions principales : « L'une d'entre elles sera d'aider les États membres à faire face à des situations extraordinaires de demandes d'asile massives, pour lesquelles des experts seront proposés, ainsi que des interprètes spécialisés. Son autre fonction sera de compiler les données de chaque pays et d'organisations non gouvernementales afin de distribuer des informations sur des pratiques positives. » Prétendant démontrer l'efficacité d'une gestion commune des frontières extérieures de l'Union par l'entremise de l'agence Frontex, le ministre espagnol de l'Intérieur, Alfredo Pérez Rubalcaba, a signalé une diminution significative des arrivées d'immigrés clandestins sur la Péninsule (baisse de 32 % entre 2006 et 2009, et même de 92 % sur les îles Canaries).

» RÉGIME

Le nombre d'élus siégeant au Parlement hongrois sera réduit de 386 à 200, apprend-on dans la lettre de la Fondation Robert Schuman (25/05/2010). Les députés ont validé le 20 mai une modification de la Constitution proposée en ce sens par le parti Fidesz, au pouvoir depuis les élections législatives d'avril. Lequel a réuni sans difficulté la majorité des deux tiers requise en telle circonstance. Un exemple à suivre !

L'euro bientôt en Serbie



La situation était figée depuis plus d'une année en Serbie. La stratégie de l'équipe gouvernementale, de la présidence de la République et du parlement consistait en une promesse de changement adressée à l'Union européenne dans un délai rapproché mais non explicite. En fait, l'alliance objective des politiques avec les principales organisations économiques (qui ont pris leur essor sous la présidence de Milosevic et la guerre en Bosnie), dirige le pays et impose le maintien des structures économiques actuelles. Mais suite aux élections hongroises qui ont rejeté les socialistes ex-communistes dans

l'opposition, suite à la crise grecque et à la solution qui a été imposée à ce pays par l'Union européenne et les autorités de Francfort, suite au projet de réforme de la Roumanie dans le même sens, la Serbie ne pouvait plus continuer à utiliser ce double langage tant avec les pays de l'Union européenne qu'avec sa propre population.

La quête du statu quo ?

La nouvelle doctrine qui se dégage en ce mois de mai 2010 évoque la perspective d'intégrer l'euro dans un délai de dix années, de façon à y préparer l'économie et ce sans faire "souffrir" la population. En fait, il s'agit, pour les 20 % de la population issus des structures communistes de Tito, de ses successeurs yougoslaves, de Milosevic, puis de sa fausse révolution du 5 octobre 2000, de maintenir à leur profit le vol des biens de l'État socialiste et des biens des légitimes propriétaires. ■

Gérald Beigbeder

Albion et l'Europe



L'Europe sera-t-elle la pomme de discorde du nouveau gouvernement britannique ? Libéraux et conservateurs s'étaient distingués, jusqu'à présent, par leurs positions antagonistes vis-à-vis de Bruxelles. Promu ministre des Affaires étrangères, William Hague semble avoir mis de l'eau dans son vin. Sans renier les critiques passées, il souligne que les Tories ont été « les plus ardents défenseurs des plus grandes réalisations de l'UE » que sont, selon lui, le marché unique et l'élargissement. Deux réalisations qu'il souhaite approfondir. En poursuivant l'élargissement vers les Balkans, mais aussi en intégrant la Turquie à

l'Union européenne. À ses yeux, l'adhésion d'Ankara présenterait des avantages économiques considérables ; elle contribuerait à la sécurité énergétique de l'UE et dissiperait le risque d'un "choc des civilisations" entre l'Islam et l'Occident. En outre, son gouvernement entend exploiter au mieux les potentialités du Service européen pour l'Action extérieure, actuellement en gestation.

Restent les questions institutionnelles. Pendant sa campagne électorale, David Cameron avait annoncé qu'il négocierait des « garanties » sur la Charte des droits fondamentaux, la justice pénale, la législation sociale... M. Hague confirme sa volonté d'établir le principe selon lequel les responsabilités transférées à l'Union peuvent être rendues aux États membres. Mais « nous allons prendre notre temps », prévient-il. Sans doute n'aura-t-il pas le choix : tandis que le traité de Lisbonne demeure en période de rodage, la "gouvernance" économique accapare les velléités réformatrices au sein de l'UE ; de toute façon, les Vingt-sept ont d'autres chats à fouetter... ■ G.D.

■ OTAN

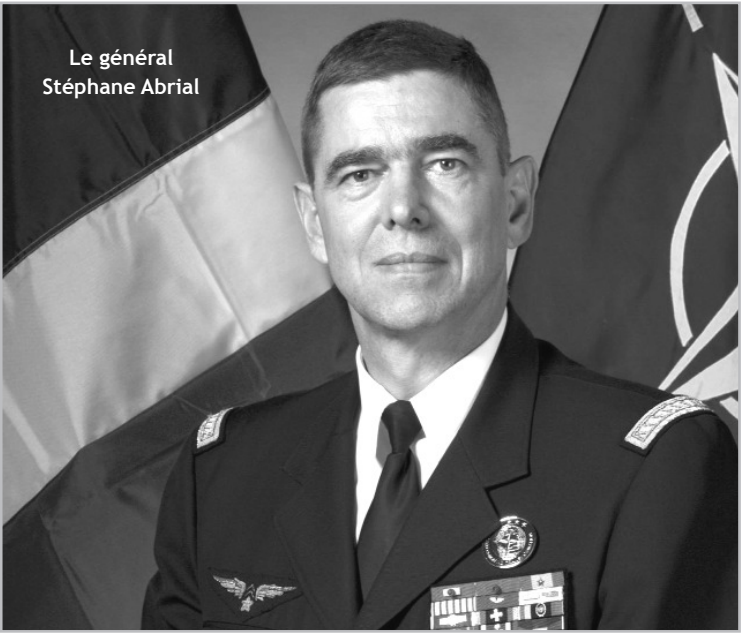
L'Alliance en transformation

L'OTAN prépare l'adoption d'un nouveau concept stratégique, censé l'inscrire dans le monde de l'après-11 Septembre. Le Commandement allié pour la Transformation, avec un Français à sa tête, est étroitement associé aux travaux.

L'OTAN s'achemine vers l'adoption d'un nouveau concept stratégique. Réunis à cet effet en novembre prochain, les chefs d'État ou de gouvernement des vingt-huit pays membres s'appuieront sur les recommandations d'un "groupe d'experts" présidé par M^{me} Madeleine K. Albright, dont le rapport a été publié le 17 mai, et qui aurait travaillé « *en très étroite collaboration* » avec le Commandement allié Transformation (ACT), selon le témoignage du Français placé à sa tête, le général Stéphane Abrial - lequel s'est défini comme le « *gardien de l'avenir militaire de l'Alliance atlantique* » lors d'une conférence prononcée à Paris jeudi dernier, 27 mai, à l'invitation de l'IFRI.

Trois menaces

Outre la perturbation des axes d'approvisionnement énergétique et des voies maritimes, trois menaces pèseraient plus particulièrement sur les Alliés : une attaque de missile balistique, avec ou sans charge nucléaire ; des attentats perpétrés par des groupes terroristes internationaux ; des cyberattaques. Des menaces qui présentent « *des variantes hybrides, combinant par exemple la clandestinité d'un groupe terroriste avec la puissance normalement associée à un État-nation - comme les armes de destruction massive, qui peuvent se monnayer ou se voler* ». Dans ces conditions, une défense efficace devrait souvent commencer « *bien au-delà du territoire de l'Alliance* ». Les rapporteurs réaffirment néanmoins la vocation régionale de l'Alliance, qui « *ne saurait régler à elle seule tous les problèmes de sécurité de la planète* ». Ils appellent à fixer des « *principes directeurs* » orientant les interventions de l'OTAN au-delà de ses frontières, et plaident pour le renforcement des partenariats - où l'on recherchera la synergie plutôt que l'unité de commandement, suivant les conseils du général Abrial. « *Le concept stratégique devrait [...] donner aux parte-*



naires d'opérations de l'OTAN la possibilité de faire régulièrement et véritablement entendre leur voix. » En outre, « *d'autres organisations [...] peuvent prendre la direction des opérations lorsqu'il s'agit d'atteindre des objectifs aussi essentiels que la reconstruction économique, la réconciliation politique.* » En application des enseignements tirés de l'expérience afghane, « *il faut continuer d'insister sur la nécessité de protéger les civils.* [...] L'objectif premier est d'établir une approche civilo-militaire globale qui permette aux autorités locales de gagner la confiance et la loyauté de la population. » L'approche globale est « *un fil rouge qui parcourt l'ensemble de mon action* », a souligné le général Abrial. Mais selon le groupe d'experts, « *les efforts de l'OTAN pour opérer avec des partenaires civils manquent encore de cohérence* ». Si l'UE constitue un partenaire « *essentiel* », sa coordination avec l'OTAN demeure insuffisante ; le différend opposant Chypre et la Turquie n'arrange rien à l'affaire... Le général Abrial a toutefois ouvert « *un dialogue suivi* » avec l'Agence européenne de défense, qui détient au sein de l'Union les compétences les plus proches de celles de l'ACT. Évoquant l'ONU,

M^{me} Albright et ses collègues observent que son personnel « *s'est parfois montré déçu par le niveau de sécurité et de soutien que l'OTAN lui apportait* ». Sur le terrain, les deux institutions se disputent parfois les responsabilités. Signe des temps, le rapport stipule que « *l'OTAN devrait travailler avec l'ONU afin de donner une suite favorable à la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur le rôle des femmes dans la paix et la sécurité* ».

Défense antimissile

La coopération avec la Russie est encouragée. Elle apparaît « *hautement souhaitable* » en matière de défense antimissile, domaine que les rapporteurs voudraient inscrire « *au nombre des missions essentielles de l'Alliance* ». « *La question est sur la table* », a reconnu le général Abrial. Sans y répondre, il s'est interrogé sur les menaces auxquelles répondrait un dispositif antimissile, sur son coût et ses effets d'éviction. En revanche, le retrait des armes nucléaires américaines stationnées en Europe ne serait plus à l'ordre du jour. « *Il convient [...] de passer du dispositif certes puissant, mais statique, de la Guerre froide à*

une posture plus souple, plus mobile et plus polyvalente », ont résumé les experts. Naturellement, « *le principal obstacle à la transformation militaire est l'insuffisance des dépenses et des investissements de défense en Europe.* [...] Un fossé particulièrement large s'est creusé entre les capacités des États-Unis et celles des autres pays de l'OTAN, et ce déséquilibre, s'il n'est pas corrigé, pourrait nuire à la cohésion de l'Alliance. » « *La crise va nous forcer à une réforme indispensable* », a commenté le général Abrial. Afin de rentabiliser au mieux les ressources disponibles, il entend mettre en réseau les capacités de transformation des Alliés, en créant, par exemple, un « *catalogue de formations* ». Dans un registre similaire, les rapporteurs promeuvent « *de nouveaux mécanismes informels de mutualisation des moyens, en particulier pour le transport* ».

L'alpha et l'oméga du nouveau concept

De leur point de vue, « *l'élaboration d'un nouveau concept stratégique offre l'occasion de faire connaître l'OTAN à des populations qui en savent peu à son sujet et qui doutent peut-être de son intérêt pour leur existence* ». Dans cette optique, on comprend mieux la relecture qui nous est proposée de l'histoire : « *En 1949, ce n'est pas à cause des forces qu'ils redoutaient que les États membres de l'OTAN se sont alliés, c'est parce qu'ils se faisaient mutuellement confiance et qu'ils avaient foi dans les valeurs démocratiques.* » Y compris le Portugal de Salazar ? « *Les idéaux fondateurs de l'OTAN devront être l'alpha et l'oméga du nouveau concept stratégique* », conclut le groupe d'experts. Gageons que ces considérations idéologiques seront sans grande incidence sur le travail de l'ACT. Celui-ci pourrait bientôt « *monter en puissance* ». Une chance pour la France, qui en détient désormais le commandement ? « *Nous faisons partie de ceux qui tiennent la plume* », s'est félicité le général Abrial. Moins d'un an après sa prise de fonction, sans doute est-il trop tôt pour tirer un premier bilan. Associant les industriels à ses travaux, il a notamment assuré qu'une place plus juste serait accordée aux entreprises européennes. Affaire à suivre. ■

Grégoire Dubost

Une "sainte alliance" ?

Le rapprochement entre l'Église romaine et l'Église orthodoxe avance. Une délégation de l'Église russe, conduite par le président du département des relations extérieures du patriarcat de Moscou, le métropolite Hilarion, a rencontré en mai le pape Benoît XVI. Une rencontre entre le patriarche Cyrille et le souverain pontife semble probable. Interrogé par le site *Chiesa*, le métropolite a déclaré que ce rapprochement tient « *à la personnalité du pape* », puis il a ajouté : « *Le second motif est que les deux Églises ont une vision commune du défi qui leur est lancé par la déchristianisation de pays qui constituaient dans le passé le cœur de la chrétienté. Et le troisième motif est que l'une et l'autre voient dans la grande tradition chrétienne l'axe majeur de la nouvelle évangélisation.* » On dit dans les milieux informés que les orthodoxes suivent avec intérêt le retour d'anglicans dans le giron de Rome. Comme ils regardent avec attention la politique de Benoît XVI à l'égard des traditionalistes de la Fraternité Saint-Pie X. Joël Prieur écrivait dans *Minute*, dès le 27 janvier 2009, que la vraie dimension de la levée de l'excommunication des évêques ordonnés par Mgr LeFebvre était « *géopolitique* ». Il s'agissait de créer un « *laboratoire de l'unité catholique* » montrant « *la manière dont le pape entend régler en interne la question liturgique et le sort de ceux qui se sont attachés à la tradition liturgique au sein de l'Église catholique* ». La demande incessante, et toujours sans réponse, de la Fraternité Saint-Pie X, appuyée par la récitation de quelques millions de rosaires, d'une consécration solennelle de la Russie au Cœur immaculé de Marie selon les volontés de la Vierge exprimées à Fatima en 1917 ne s'inscrit-elle pas dans ce désir d'arriver à une unité dans la totale adhésion à la Vérité ? ■ M.F.

Un exemple russe

Alors que chez nous les autorités politiques laissent à l'abandon les tombes des rois qui ont fait la France (voir page 10), il nous arrive de Russie un bel exemple de fidélité d'une nation à ses origines. Le site belge *catho.be* nous apprend que le gouvernement russe va dès l'an prochain élever le 28 juillet, jour de la fête de saint Vladimir le Grand, en fête nationale fériée. Jusqu'à présent les

Russes orthodoxes ne connaissent d'autre fête fériée religieuse que le 7 janvier, jour de Noël orthodoxe.

Deux traditions politiques nées d'un baptistère

La nouvelle doit nous réjouir même en tant que Français, car la caractéristique de nos deux grandes nations est d'avoir vu naître leurs traditions politiques d'un baptistère. Vladimir, prince de Kiev (958-1015) suivit l'exemple de Clovis cinq cents ans plus tôt, en se portant en 987 au secours

de l'empereur Basile II de Constantinople et en promettant de se convertir s'il recevait en mariage la sœur de celui-ci, Anne Porphyrogénète. Il tint promesse et reçut le baptême avec tous les officiers de sa suite le jour de l'Épiphanie 988. De retour à Kiev, il déclencha un grand élan de foi. N'oublions pas qu'une de ses petites-filles, la très belle Anne de Kiev, épousa en 1051 le roi de France Henri 1^{er}, petit-fils d'Hugues Capet, apportant ainsi dès les premiers temps du sang russe à la dynastie capétienne... Malheureusement dès 1054 le pa-

triarque de Constantinople, Michel Cérulaire, entraînait l'Église d'Orient dans le schisme dit orthodoxe... Quel grand bonheur seraient pour l'Europe les retrouvailles sous le signe de la foi romaine des deux grands peuples chrétiens ! (voir ci-dessus)

Les fêtes françaises

En attendant, remarquons qu'en France, si le ridicule et sanginaire Quatorze Juillet s'est purifié en devenant après 1918 la fête de l'Armée, il nous reste au moins deux belles fêtes nationales et

chrétiennes : l'une, celle de sainte Jeanne d'Arc, pourtant officiellement reconnue par la République, est solennisée à la sauvette par les autorités du régime chaque deuxième dimanche de mai ; l'autre, le 15 août, jour de la consécration de la France à la sainte Vierge par Louis XIII, est oubliée souvent même du clergé catholique. Heureusement il reste dans le "pays réel" des âmes solides qui, ces jours-là, osent afficher dans la rue leur identité catholique et française. Puisse l'exemple officiel russe leur redonner vigueur... ■ M.F.

■ AFGHANISTAN

L'Europe en guerre

Tandis que la France perd un nouveau soldat, l'engagement en Afghanistan suscite les commentaires réalistes du ministre britannique de la Défense et pourrait s'immiscer dans la campagne électorale en Belgique.

Un capitaine du 3^e régiment de génie de Charleville-Mézières est mort en Afghanistan le samedi 22 mai. Barek Deligny, trente-huit ans, était marié et père de deux enfants. Intervenant au sein d'une équipe de déminage aux côtés de soldats néerlandais et afghans, il a été mortellement blessé par le déclenchement d'un engin explosif improvisé (IED). Au cours de l'attaque, un soldat néerlandais et un interprète afghan ont également été tués. Selon l'armée de Terre, cet officier était « d'une disponibilité sans faille et d'un comportement exemplaire » ; « sportif confirmé et meneur d'hommes », il montrait « un goût avéré pour l'action et l'effort » (Secret Défense, 23/05/2010).

Vers les premiers désengagements en 2011

Il fut le quarante-deuxième soldat français tombé en Afghanistan. Le chef de l'État n'en a pas moins exprimé « la détermination de la France à continuer d'œuvrer au sein de la Force internationale d'Assistance à la Sécurité », pour « contribuer au retour de la stabilité, au rétablissement de la paix et au développement en Afghanistan ». Vaste programme ! Dans un entretien accordé à Philippe Cohen (France Soir, 04/05/2010), le ministre de la Défense, Hervé Morin, s'était montré relativement optimiste, au point d'envisager, pour la première fois, un désengagement courant 2011, dans la foulée des Américains : « Nos compatriotes n'entendent malheureusement



parler de l'Afghanistan que lorsqu'un de nos soldats y est tué. En vérité, quand on regarde les deux zones dont nous avons la responsabilité militaire, la situation progresse. La montée en puissance de l'armée nationale afghane que nous formons est significative. Notre objectif principal est de commencer, dès la fin de l'année, à transférer aux Afghans certaines zones, comme nous l'avons déjà fait à Kaboul. [...] Oui, nous pouvons espérer

être en mesure, pour l'année 2011, de transférer des zones à l'armée et à la police afghane. »

Ministre décomplexé

Outre-Manche, Liam Fox, le nouveau ministre de la Défense, se montre préoccupé par le conflit afghan. Faut-il que des soldats britanniques risquent leur vie si loin de leur pays ? « C'est une question que vous vous posez chaque jour », a-t-il confié à la presse

(Times online, 22/05/2010). Il entend veiller, tout particulièrement, au moral de ses troupes. Revenant à l'étiquette « néoréaliste », il souligne l'objectif militaire, et non humanitaire, de leur mission : « Nous sommes là-bas pour que les Britanniques et nos intérêts mondiaux ne soient pas menacés. [...] Nous ne sommes pas un policier mondial. Nous avons des obligations vis-à-vis de la pauvreté et des droits de l'homme, mais la situation en Afghanistan n'est pas différente de celle de dizaines d'autres pays... » Voilà qui tranche avec le discours "droit de l'homme" auquel nous ont habitués les élites nationales.

Échec européen

En Belgique, la question afghane pourrait s'immiscer dans la campagne électorale : « Dans une interview au quotidien Le Soir, Dirk Van der Maelen (député à la Chambre) demande un retrait des troupes belges d'Afghanistan et en fait, même, une condition de la participation des socialistes au gouvernement. Ce retrait devrait intervenir, selon lui, "dès 2011, en phase et de manière coordonnée avec les partenaires". » (Bruxelles 2, 25/05/2010) Quant à l'Union européenne, elle a entériné le 18 mai le prolongement pour trois ans de sa mission de police en Afghanistan (Eupol Afghanistan), encore très loin de réunir les effectifs prévus à l'origine. Pour l'heure, cela n'a rien d'un franc succès : « Faiblesse du leadership, restrictions excessives de sécurité, mandat limité et manque de stratégie, [...] la mission de police de l'UE en Afghanistan illustre au mieux les défauts de l'engagement de l'UE. » Tels sont les principaux éléments d'une analyse du Centre for European Reform, dévoilés par Nicolas Gros-Verheyde (Bruxelles 2, 17/05/2010). Force est de le constater, la guerre demeure une affaire nationale. ■

Grégoire Dubost

L'inquiétude du Vatican

La situation dans le bande de Gaza est suivie de très près et avec grande inquiétude au Vatican. Le père Federico Lombardi, directeur du bureau de presse du Saint-Siège, a déclaré ce mardi 1^{er} juin : « Comme on le sait, le Saint-Siège est toujours contre le recours à la violence, d'où qu'elle vienne ; car celle-ci ne fait que compliquer la recherche de solutions pacifiques, les seules capables d'ouvrir des perspectives. » Et d'ajouter : « Le pape, qui se rendra dans quelques jours dans la région, ne manquera pas de proposer à nouveau et avec constance, son message de paix. » De son côté, le curé catholique de Gaza, le père Jorge Hernández, dans des déclarations à Radio Vatican, a estimé qu'il s'agissait d'un « crime qui pouvait tout à fait être évité », et qu'il « n'était pas nécessaire d'arriver à ce point, dans la mesure où il existe des moyens pour agir de manière pacifique. [...] Cela entraîne de graves problèmes, à commencer par la réaction notamment du peuple palestinien ici à Gaza, qui est en colère. C'est le climat que l'on respire ici à Gaza : un climat de vengeance pour ce qui s'est passé. » Pour le curé, la situation humanitaire à Gaza est extrêmement grave : « Le manque de tout produit fait monter les prix en flèche. Médicaments et produits de première nécessité coûtent très cher. Je voudrais dire aussi que la situation empire de jour en jour. » □

✓ D'après www.zenit.org

Retour de l'ordre en Thaïlande



L'ordre règne de nouveau à Bangkok. Comme on s'y attendait, l'intervention musclée des forces armées - avec des blindés - a mis fin en quelques heures à l'insurrection des "chemises rouges" dont le nombre se réduisait, il est vrai, d'heure en heure. Il faut reconnaître au Premier ministre, et aux autorités civiles et militaires thaïlandaises, le mérite d'avoir agi avec modération et par petites étapes. En maintenant la pression sans donner l'ordre de l'assaut final, ils ont réussi à faire partir d'abord les femmes et les

enfants, et ensuite bon nombre des manifestants. Lors de l'intervention des blindés, ils n'en restait que cinq à sept mille. De telle sorte que le nombre total des victimes ne dépasse pas la trentaine. Certes trente de trop, mais le bain de sang annoncé par certains a pu être évité.

Parmi les insurgés

Qui étaient les "chemises rouges" ? Ces manifestants, ou insurgés, étaient moins homogènes que certains commentateurs manichéens l'ont laissé entendre. Il y avait d'abord les partisans de l'ancien Premier ministre déchu et exilé Thaksin Shinawa ; circulant entre palaces parisiens et hôtels de luxe londoniens, cet ancien officier de sécurité, devenu milliardaire et propriétaire de chaînes de télévision et de radio, populiste et démagogue, a de nombreux partisans parmi les laissés pour compte de la société thaïlandaise, et il dépense beaucoup d'argent pour "sa" cause. Il y avait ensuite,

parmi la foule, de vrais pauvres, des paysans déracinés venus chercher un travail dans la capitale ; ceux-ci méritent qu'on les aide sérieusement ; la société thaïlandaise devrait - mais nous ne sommes pas là pour donner des leçons - pratiquer une politique sociale plus équitable et plus solidaire. Il y avait aussi quelques républicains sincères, qui n'osent guère s'exprimer tant par crainte des poursuites pour crime de lèse-majesté que pour ne pas choquer une population qui vénère le souverain. Il y avait, enfin, des voyous, des bandits, des voleurs, nous dirions ici des "casseurs", venus profiter de l'aubaine, auxquels on doit les pillages, les incendies et l'essentiel de la violence. Cette description de la situation ne veut absolument pas dire qu'une fois la crise terminée, il n'y aura rien à faire. Bien au contraire. Le retour à l'ordre ne résout pas les problèmes. Le roi, malade et diminué, sort affaibli de cet épisode. Il n'a pas joué le rôle attendu. Il n'était probable-

ment pas en état de le faire. Les interventions discrètes de la reine Sirikit sont, semble-t-il, allées dans le sens de la modération. Mais, par définition, elle doit rester dans l'ombre. Le prince héritier n'est pas populaire. Il est "moderne", or un souverain non vénéré, du type libéral et occidental, est incompatible avec la monarchie thaïlandaise, traditionnelle. Il se dit à Bangkok que le prince aurait pris langue avec Thaksin. Cela irrite l'armée, mais aussi les adversaires, si nombreux, de l'ancien Premier ministre : pour ceux-là, le prince n'a pas à jouer un rôle de conciliateur politique ; le roi devrait arbitrer, avoir le dernier mot ; c'est tout.

Croissance continue

Reste que la situation n'est pas claire. Tant que la question royale restera posée, l'inquiétude demeurera. Grand pays émergent, la Thaïlande connaît depuis deux décennies une croissance rapide et continue. Le pays donne une

impression de puissance. Le tourisme est prospère, même sans ses aspects peu reluisants. L'armée thaïlandaise est forte. Elle compte dans la région, bien que la Guerre froide soit terminée et que le pays soit plus un bastion pro-occidental et anti-communiste. Mais au-delà de ces aspects positifs, une partie de la population reste à l'écart, un peu comme en Chine, parmi les paysans surtout. En somme, la société thaïlandaise est, selon l'expression des économistes, "duale". Une dualité qu'il faudra diminuer, en intégrant les plus pauvres dans les bénéficiaires des progrès de l'économie et de la société urbaine. Le Premier ministre a eu la sagesse de promettre des élections législatives pour l'automne, tout en faisant lancer un mandat d'arrêt international, qui restera sans effet, contre Thaksin Shinawa. Il s'agit maintenant de pacifier la société. Ce grand pays, à l'histoire millénaire, mérite mieux que des crises épisodiques. ■ P.N.

■ PROCHE-ORIENT

Un fiasco israélien

La lumière n'est pas encore faite sur l'opération israélienne contre la flottille s'approchant de Gaza. Sans doute ses passagers voulaient-ils venir en aide à la population, mais aussi saboter le fragile processus de paix.

Ce mardi matin, au moment où nous écrivons, la condamnation et l'indignation sont générales à propos de l'opération israélienne contre la flottille de six bateaux, presque tous turcs semble-t-il, transportant dix mille tonnes de médicaments, de nourriture et de matériaux de construction pour la bande de Gaza. En revanche, plus le temps passe, plus les informations sont diffusées, et plus certains aspects des faits semblent confus. Il faudra bien plus d'une trentaine d'heures pour appréhender la vérité.

Des islamistes à bord

Que sait-on sur l'incident, de manière précise et à peu près incontestable ? Six bateaux avaient été affrétés par des ONG turques (surtout de tendance islamiste), mais aussi grecques, voire allemande, pour effectuer le transport. À bord se trouvaient plus de cinq cents personnes, de quarante nationalités, dont des députés et des mandataires de partis politiques européens, situés surtout à la gauche de la gauche. Parmi les passagers étaient également présents des militants islamistes professionnels, munis exclusivement d'armes blanches, mais en abondance. Sans mandat international, l'État hébreu avait interdit à la flottille d'approcher Gaza et d'en briser ainsi le blocus imposé unilatéralement par les forces israéliennes. L'arraisonnement et l'abordage ont eu lieu dans les eaux internationales (encore sans mandat de l'ONU), mais après plusieurs sommations d'usage. Cela s'est passé aux premières heures du lundi 31 mai. Une partie des passagers du "navire amiral", probablement les "islamistes professionnels", ont résisté à l'assaut des forces spéciales israéliennes, lesquelles ont fait usage de leur armes à feu ultrasophistiquées, « de manière dis-



Le blocus perdure à Gaza.

proportionnée » selon le président Sarkozy. Neuf ou dix hommes seraient morts selon les sources israéliennes, dix-neuf selon d'autres. Il s'est dit mardi matin que plusieurs corps ont ou auraient été jetés par-dessus bord ! Une quarantaine de blessés sont soignés dans les hôpitaux israéliens. Les cinq cents passagers ont été amenés dans un port israéliens où ils sont retenus - de manière illégale puisque "arrêtés" sur un navire étranger - et interrogés. Ce matin, la presse israélienne - une des plus libres du monde - critique presque unanimement cette opération : défaut de renseignements crédibles, usage excessif des armes à feu, là où cela n'était pas indispensable, etc. Ces forces spéciales, qu'on a l'habitude de qualifier de « *meilleures du monde* », l'ont emporté, certes, mais contre des hommes sans armes à feu. À vaincre sans

péril... Elles ont fait mieux par le passé, dit-on, non sans raison, dans les journaux israéliens et les milieux spécialisés.

Un isolement quasi total de l'État hébreu

La condamnation internationale est unanime. Juridiquement, l'opération s'avère indéfendable. Politiquement, elle débouche sur un isolement quasi total de l'État hébreu, qui a perdu la guerre des images. Même ses amis et défenseurs habituels, pourtant nombreux, se taisent, ou presque. Exemple frappant, La Turquie, seul allié de l'État hébreu dans la région, le condamne pour crime contre l'humanité et réclame des sanctions dures. Ceux qui avaient monté l'opération entendaient venir en aide aux habitants de Gaza, mais pas seulement. L'autre objectif était de

briser le blocus par la force - en cela il n'est pas atteint - et surtout de clouer Israël au pilori, de saboter les très précaires et discrètes négociations de paix israélo-palestiniennes - cet objectif est réalisé. Le monde arabe et une large partie de l'opinion internationale sont particulièrement montés contre Israël dont l'image est sérieusement ternie.

Prison à ciel ouvert

Sur le plan politique, les Israéliens vont tirer les leçons de ce fiasco. M. Netanyahu, qui a même dû annuler son voyage aux États-Unis, préparé avec minutie depuis des mois, va devoir en payer la facture. La bande de Gaza restera encore la prison à ciel ouvert qu'elle est non seulement à cause du blocus, mais aussi en raison du règne particulièrement implacable et arbitraire des islamistes du Hamas : application sanglante de la charia, extorsions et exécutions officielles ou non... Cela, personne ne le dit ou n'ose le dire dans la "grande" presse occidentale. Malgré cette "bavure", selon la presse israélienne, ou cette faute grave, selon l'opinion internationale, il faudra, aussi vite que possible, sortir de l'impasse. L'Égypte a porté mardi matin la voie de la sagesse et de la raison : la paix entre Israéliens et Palestiniens est plus que jamais indispensable et urgente, non seulement pour résoudre le problème de Gaza et des "territoires", mais pour pacifier la région. C'est le message que le porte-parole du président Hosni Moubarak a fait diffuser. L'émotion, les enquêtes, et la condamnation passées, il faudra à tout prix relancer le processus de paix pour créer un État palestinien libre et responsable. ■

Pascal Nari

✓ **Manifestation à Paris** - À la suite des opérations sanglantes menées par la marine et par l'armée israéliennes dans les eaux internationales en face de Gaza, une manifestation de plusieurs milliers de personnes s'est déroulée le lundi 31 mai sur les Champs-Élysées à deux pas de l'ambassade de cet État qui ne respecte rien ni personne. Cette action de piraterie a été dénoncée vigoureusement par les différents orateurs.

Gesticulations en Corée(s)



Rien ne va plus entre les deux Corées. La marine de la Corée du Nord a torpillé un navire de guerre sud-coréen : quelques dizaines de victimes. Séoul a mis des jours pour officialiser cet acte de pro-

vocation. On voulait sans doute éviter la crise qui, enfin, vient d'éclater avec l'annonce de ce grave incident. Les réactions en chaîne n'ont pas tardé : fermeture de la frontière entre les deux Corées ; dénonciation par les nordistes de certains accords bilatéraux ; intervention musclée de Hillary Clinton pour soutenir la Corée du Sud ; manifestations patriotiques à Séoul, défilés et démonstrations de force militaires en Corée du Nord. Donc, climat de tension extrême entre les deux États. En toile de fond, la possession par la Corée du Nord de l'arme nucléaire qui la sanctuarise, et la présence en Corée du Sud de vingt-huit mille soldats américains

qui entraînerait les États-Unis dans un conflit. Tout cela pourrait-il déboucher sur une confrontation armée ? C'est pratiquement impensable. La Corée du Nord n'existe politiquement, militairement et surtout économiquement (80 % de ses échanges) que grâce à la Chine. Pékin freinera donc les ardeurs guerrières du régime nord-coréen, au cas où celui-ci voudrait vraiment la guerre, ce qui ne semble pas être le cas.

Un dictateur déclinant

Alors pourquoi ces gesticulations ? Kim Jong-il, le dictateur déclinant et malade de la Corée du Nord, a toujours pratiqué la politique de provocation. L'objectif de

Pyongyang est de parvenir à une négociation directe et globale avec Washington, et de mettre fin ainsi au quasi-blocus économique et technologique dont la Corée du Nord est "victime", cela sans changer de régime, sans l'adoucir, donc en conservant son caractère totalitaire, fermé, inhumain et ubuesque. Ses atouts ? L'arme atomique, l'alliance avec les ayatollahs de Téhéran, les provocations à répétition. En fait, le chantage. Kim va aussi loin que possible dans son jeu dangereux. On en est pour le moment, aux gesticulations, aux déclamations guerrières, mais le risque d'un dérapage, d'un incident incontrôlé qui dégénérerait, n'est jamais à écarter. ■ P.N.

» OBAMANIA

Hubert Védrine nous étonne : dans un entretien accordé à Bernard Poulet (*L'Expansion*, 01/06/2010), il brosse le portrait élogieux d'un Barack Obama « *très réaliste* », dont l'ambition serait de redéfinir profondément la politique étrangère des États-Unis.

» NUCLÉAIRE

Forte de ses capacités de simulation, la France coordonne depuis septembre dernier, aux côtés du Maroc, les efforts internationaux promouvant l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Aussi le Quai d'Orsay s'est-il réjoui de sa ratification, le 26 mai, par la République centrafricaine et la République de Trinité-et-Tobago. Cela porte à 153 le nombre d'États parties au traité. Le même jour, le Royaume-Uni a annoncé le plafond qu'atteindrait son arsenal nucléaire, soit 225 têtes, dont 160 opérationnelles. Rappelons que Paris avait choisi la "transparence" dès mars 2008, où Nicolas Sarkozy avait mentionné 300 têtes nucléaires.

» EMBARRAS

Le projet de loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public embarrasse la diplomatie française. Selon les révélations du *Figaro* (24/05/2010), le Quai d'Orsay aurait sollicité ses ambassades pour l'aider à définir son discours : il ne sera pas question d'invoquer la dignité de la femme, censée justifier dans l'hexagone l'intervention du législateur.

» REALPOLITIK

À l'occasion de la "journée internationale de lutte contre l'homophobie", le Quai d'Orsay a souligné, le 17 mai, « *les actions de la diplomatie française pour la dépénalisation de l'homosexualité* » et signalé la mise en place d'un nouveau fonds international censé profiter aux causes connexes. Le même jour, Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, et M^{me} Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, ont annoncé qu'ils travailleraient ensemble pour porter devant l'Organisation mondiale de la Santé la question de la « *déclassification de la trans-identité de la liste des maladies mentales* ». De son côté, M^{me} Catherine Ashton, Haut Représentant de l'Union européenne, a diffusé le 21 mai une déclaration sur « *les droits de l'homme des lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels (LGBT) au Malawi* ». Visiblement, veiller sur les droits de l'homme "tout court" ne lui suffisait plus.

❑ CETTE ANNÉE-LÀ : 1658

La raison d'État d'abord

Amoureux de Marie Mancini, le jeune Louis XIV en oubliait presque la politique. Le cœur déchiré, il admit néanmoins que seul son mariage avec l'infante d'Espagne assurerait la sécurité du royaume.

Cette année-là, la seizième de son règne, Louis XIV, vingt ans, achevait son apprentissage des servitudes du métier de roi. Encore soumis à la reine mère Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, et au cardinal ministre Jules Mazarin, il ne craignait pas de braver leurs interdits pour prendre des risques à la tête de l'armée.

Une demoiselle au bord du désespoir

Car, si en 1648 le traité de Westphalie avait mis fin à la guerre de Trente ans et garantissait pour longtemps l'Europe contre une hégémonie allemande, la France n'en continuait pas moins de se battre contre les Habsbourg d'Espagne. Pour compliquer la situation, Louis de Condé, premier prince du sang, le vainqueur de Rocroi (1643), s'était laissé gagner par l'esprit de la Fronde, au point d'avoir rejoint le camp espagnol ! Heureusement, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne et maréchal de France, tenait bon. En 1657, Mazarin avait dû s'allier avec l'Angleterre de l'odieux Cromwell (traité de Paris) pour permettre à Turenne d'enlever le fort de Mardyck et la ville de Dunkerque (laquelle, en exécution du traité, il avait fallu rendre aux Anglais), puis de prendre Furnes, Bergues et Dixmude et d'assiéger Gravelines. Or, à l'été 1658, après des semaines de surmenage, le jeune roi tomba malade. Les saignées et purgations (remèdes du temps...) n'arrêtaient pas la fièvre, ni les accès de délire. On le crut perdu et, à Paris, déjà les courtisans se rapprochaient de son frère, Philippe duc d'Orléans... Or Louis guérit subitement, mais la reine mère se dépêcha de le reconduire à Pa-



ris... où il apprit que sa maladie avait mis au bord du désespoir une gentille demoiselle de la cour !

Un amour impossible

Celle dont il apprenait qu'il était si follement aimé n'était autre que Marie Mancini, l'une des quatre nièces de Mazarin. Il avait jusqu'alors plutôt remarqué sa sœur Olympe, mais aussitôt il fut sous le charme de Marie, de ses dix-neuf ans, de sa taille souple, de sa sombre chevelure, de ses grands yeux noirs. À Fontainebleau, à la fin de l'été, ce ne furent que promenades en forêt, danses et présents magnifiques, et cela continua au Louvre où ils passaient leurs soirées ensemble. Les tourtereaux en oubliaient presque la politique. Mazarin, lui, non ! Il savait que le seul moyen

d'obtenir la paix avec l'Espagne serait de marier le jeune roi avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. Mariage doublement consanguin, puisque le roi Philippe IV, père de l'infante, était le frère d'Anne d'Autriche et que sa mère, Élisabeth de France, était le sœur du feu roi Louis XIII... Comme Philippe IV tergiversait, le cardinal fit semblant de vouloir finalement marier Louis XIV à Marguerite de Savoie. La cour se déplaça même jusqu'à Lyon en octobre pour rencontrer cette pseudo-fiancée. Marie Mancini fut du voyage, sans quitter Louis des yeux... Il n'y avait guère de risque qu'il tombât amoureux de la Savoyarde... Soudain, coup de théâtre. Le roi d'Espagne acceptait de donner sa fille à Louis pour arrêter les fléaux de la guerre. Il allait falloir au

plus vite rentrer à Paris et gagner Saint-Jean-de-Luz pour signer le traité et procéder à cette grandiose union. Durant l'hiver 1658-1659, Louis, plus amoureux que jamais de Marie, se refusait coûte que coûte à épouser l'infante. Anne d'Autriche, qui chérissait son fils, n'ayant pu par ses pleurs et ses gémissements le faire fléchir, Mazarin prit les grands moyens : il décida d'exiler sa nièce à La Rochelle. La colère du roi fut effroyable. Le cardinal menacé de disgrâce, en arriva à dire qu'il ferait tuer sa nièce plutôt que de renoncer au projet de mariage espagnol. Les adieux le 22 juin furent déchirants. Louis pleura beaucoup. (Ce qui devait trois ans plus tard inspirer à Racine dans sa tragédie *Bérénice* le vers célèbre : « *Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez.* »)

Olympienne sérénité

Au moins les amoureux inconsolables pourraient-ils encore s'écrire, et même se rencontrer quand la cour passerait à Bayonne sur la route de Saint-Jean-de-Luz. Mais entretemps, Mazarin avait pressé les choses : le mariage avec l'infante était décidé officiellement. Plus moyen de reculer sauf grave incident diplomatique... Louis et Marie se virent à Bayonne, toujours aussi épris. Puis, même le mariage célébré, elle suivit la cour à Fontainebleau, vit le roi, plus distant que jamais, mais ne parvint pas à le haïr. « *Fortifié par l'épreuve* », il se figeait dans « *son olympienne sérénité* », dit Georges Bordonove. Après la mort de Mazarin (9 mars 1661) accablé par les efforts accomplis pour la paix avec l'Espagne, elle se résignerait à épouser à Rome le prince Lorenzo Colonna, qui ne put jamais la rendre heureuse... Quant à Louis XIV, désormais convaincu qu'un roi doit faire passer la raison d'État avant ses affaires de cœur, il ne pouvait encore deviner que son sacrifice allait donner quarante ans plus tard en la personne d'un de ses petits-fils, Philippe, la couronne d'Espagne aux Bourbons... ■

Michel Fromentoux

Diane de Poitiers rentre chez elle

Épouse de Louis de Brézé, grand sénéchal de France, puis aimée par François I^{er}, puis maîtresse d'Henri II, créatrice du joyau Renaissance qu'est le château d'Anet, près de Dreux, qu'elle fit édifier par Philibert De l'Orme en 1548, Diane de Poitiers, comtesse de Saint-Vallier, duchesse de Valentinois (1499-1566), est restée célèbre pour sa grande beauté. Ce qui n'empêcha pas les brutes révolutionnaires de profaner son cercueil le 18 juin 1795, mais frappés de stupeur par l'état de conservation du corps ils le laissèrent à même le gazon du château. Ce que voyant, les femmes d'Anet décidèrent de sauver ce corps d'autres violences... en l'ensevelissant dans la fosse commune. Jean de Yturbe, propriétaire actuel du château, n'eut de cesse ces dernières années de rechercher et d'authentifier les restes de la grande dame. Aventure passionnante qu'il raconte dans *Point de Vue* du 19 mai et qui permet de découvrir, outre le corps, les moyens qu'elle utilisa jusqu'au bout pour séduire - entre autres une prothèse dentaire faite d'os et de fils d'argent... Il semble qu'elle mourût empoisonnée par son élixir de jouvence... Mais depuis ce samedi 29 mai, après une grande procession à travers la ville avec instruments d'époque, ses restes reposent à nouveau dans sa chapelle d'Anet sous le monument funéraire où elle apparaîtrait agenouillée en prière. ❑

NB - Toutes nos excuses pour l'inqualifiable accident de mémoire qui nous a fait attribuer dans *L'AF 2000* du 15 avril *L'Aiglon* à Alexandre Dumas au lieu d'Edmond Rostand. Nos lecteurs avaient d'eux-mêmes rectifié !

Sauvons la nécropole des rois de France !



Sous ce titre vient d'être lancée, à l'initiative du cercle Hernani, une pétition à l'adresse des autorités politiques, notamment

du ministère dit de la Culture, qui laissent à l'abandon, dans la basilique Saint-Denis les corps de « quarante-trois rois, trente-deux reines, des princes et des chevaliers, qui incarnent pareillement les mille cinq cents ans de l'histoire de France ». Reprenant les termes d'un article du *Figaro Magazine* du 7 mai dernier, *La seconde mort des rois de France*, l'auteur du texte de la pétition, M^e Karim Ouchikh, souligne que « sous l'effet des travaux de construction du RER B, qui ont profondément modifié le cours de rivières souterraines, le sanctuaire royal est miné par de redoutables infiltrations dont l'action irrésistible se conjugue aux désordres dramatiques nés autant de la dissémination surnoise des sels de salpêtre que de la pollution moderne. » Conséquence : « La solidité des caveaux est gra-

vement fragilisée et, atteints par une inexorable humidité, des cercueils, brisés, gisent éventrés, laissant sans protection leurs précieuses reliques... » Spectacle en effet écoeurant et insupportable !

Une rage amnésique

Face à cela : l'indifférence des pouvoirs publics qui refusent « depuis vingt ans les crédits budgétaires qui permettraient de financer la reprise d'un chantier de fouilles archéologiques, pourtant jugées prometteuses par tous les historiens ». Il s'ensuit que « le projet d'inscrire la basilique de Saint-Denis et sa nécropole royale au patrimoine mondial de l'UNESCO demeure plus que jamais en panne ». La question alors se pose : « Peut-on sans inconséquence aimer la France et œuvrer à son rayonne-

ment, en reniant dans le même temps les racines de son passé ? À cette interrogation, essentielle en ces temps où l'inconstance des convictions le dispute à l'incertitude des esprits, il est des renoncements qui en disent davantage que bien des discours. [...] Tandis que nos amis russes redécouvrent lucidement la splendeur de l'histoire tsariste de leur pays, en mettant au cœur de leurs préoccupations contemporaines la protection d'un patrimoine historique monumental inséparable de sa dimension religieuse et que, outre-Rhin, nos voisins s'apprêtent à reconstruire à Berlin le palais des Hohenzollern, en ne se dissimulant plus le rôle décisif de la dynastie impériale dans la construction de la nation allemande, la France tourne manifestement le dos à une période insigne de son histoire, celle que

l'on désigne communément sous le vocable d'Ancien Régime. En vérité, ce n'est pas tant la France que ses élites qui, malmenant à ce point son identité millénaire, entendent abolir, dans une rage amnésique, un passé jugé encombrant, au nom d'une vision idéologique de l'histoire. » Tous les Français conscients du fait que la France n'a pas commencé en 1789 se doivent de tout mettre en œuvre pour que le texte de cette pétition soit entendu, diffusé et soutenu le plus largement possible. Aucun royaliste ne peut se soustraire à un tel acte de fidélité à ceux qui ont marqué à tout jamais la vie de notre nation. ■

✓ Courriel : francoise.buyrebaud@laposte.net ou cerclehernani@gmail.com ; téléphone : 06 76 83 42 75.

■ ESPAGNE

Un passé toujours présent...

S'inscrivant en faux contre un anti-franquisme renaissant, qu'il accuse de falsifier la vérité historique, Christophe Dolbeau dépeint une II^e République espagnole à la solde du totalitarisme soviétique.

Bien à propos arrive l'ouvrage de Christophe Dolbeau sur la guerre civile espagnole de 1936 à 1939. Il coïncide avec une recrudescence anachronique de l'anti-franquisme d'une certaine *intelligentsia* gauchiste en Espagne, relayée avec délectation par nos médias, tel *Le Figaro* qui titrait le 26 avril : « *Les Espagnols veulent instruire le procès du franquisme.* »

Descente aux enfers

Comme l'écrit l'auteur du livre, « nombreux sont encore les dupes ou les naïfs qui tiennent la II^e République espagnole pour un État de droit gouverné par une gauche bienveillante et démocratique attaquée par des hordes fascistes. Ressassé sans relâche depuis soixante-dix ans par une armée de menteurs professionnels, ce cliché trompeur a la vie dure. » Cet anti-franquisme rétrospectif non seulement fait litière de la vérité historique mais constitue une véritable inversion de la réalité.

Christophe Dolbeau relate fort bien la descente aux enfers de la II^e République dominée par les partis révolutionnaires comme le PSOE et Esquerra Catalana et autres, la sauvagerie anti-catholique, ainsi que les massacres de prêtres et de religieuses, les incendies d'églises et de couvents, le désordre permanent, les assassinats d'ennemis politiques et les règlements de compte. Ce fut finalement le soulèvement militaire du 18 juillet 1936 dont l'échec entraîna la guerre civile et ses horreurs - parmi lesquelles il faut rappeler le "Katyn" espagnol de Paracuellos, où 5 000 personnes furent fusillées et dont la responsabilité, suivant des documents soviétiques, incombe à San-



Affiche de 1936 présentant "l'Espagne révolutionnaire" dans une exposition à Léninegrad

tiago Carrillo, chef communiste plus tard adulé par l'*intelligentsia* de l'après-Franco ! Il ne faut pas oublier en effet que, dès l'été de 1936, l'Espagne dite républicaine fut prise en main par les communistes et la conduite de la guerre par l'Union soviétique. Le rôle essentiel de cette dernière et sa pénétration dans l'appareil d'État espagnol ont été rappelés par François Furet dans *Le Passé d'une illusion*. L'enjeu était de taille : une Espagne soviétique eût changé du tout au tout l'équation géostratégique européenne. Ni l'Union soviétique ni la nébuleuse "antifasciste" internationale ne devaient pardonner cet échec à Franco, pas plus que leurs efforts infructueux après la guerre pour

le chasser du pouvoir malgré l'aide aberrante des puissances occidentales victorieuses. La Guerre froide devait bientôt changer le panorama international.

L'œuvre du Caudillo

On s'explique mieux alors la haine viscérale anti-franquiste qui sévit dans les milieux de gauche et les médias (pardon pour le pléonasme !) ainsi que dans une *intelligentsia* dévoyée. On retrouvera plus tard, et pour les mêmes raisons, la haine contre le général Pinochet au Chili. Ainsi donc, s'il est indiscutable que la guerre d'Espagne fut, avant tout, une affaire espagnole dont les racines se trouvent dans l'his-

toire du pays, il est certain que le choc des idéologies et la politique internationale contribuèrent à rendre inéluctable cet affrontement dont certains s'ingénient encore à ranimer les braises. Or, l'Espagne d'aujourd'hui a contracté une dette énorme envers Franco qui l'a délivrée du régime soviétique qui fut celui de l'Espagne dite républicaine, qui a maintenu son indépendance contre vents et marées, et l'a notamment tenue à l'écart de la guerre mondiale au prix d'un bras de fer de près de trois ans avec Hitler. Il faut aussi reconnaître que la neutralité espagnole, comme le maintien de l'Afrique du Nord dans la France du maréchal Pétain, a aidé puissamment à la victoire des alliés.

Quel bilan ?

Il faut enfin constater le remarquable essor économique de l'Espagne à partir de 1960 qui lui permit de prendre place parmi les pays développés et de redevenir une puissance. Les témoins et les historiens ne manquent pas de relever les regrets de la majorité du peuple espagnol après la disparition du Caudillo. Comme le dit l'historien Pio Moa, les réussites de Franco et le bilan de son action gouvernementale en font une personnalité politique de la plus grande envergure dans l'histoire de l'Espagne. Il est cependant à présumer que les instruments de communication qui sont aux mains de ses ennemis ne permettront pas de nos jours de reconnaître que l'Espagne de Franco, au prix d'une guerre terrible, s'est arrachée des griffes de « *cruels imbéciles* », de « *crérits criminels* » et de « *scélérats* », selon les termes mêmes de deux "Pères de la République", Perez de Ayala et le Dr Maranon, ainsi que le rapporte Christophe Dolbeau, dont l'ouvrage contribue à débusquer le mensonge et à permettre à la vérité historique de se manifester. ■

André Pertuzio

✓ Christophe Dolbeau : *Ce qu'on ne vous a jamais dit sur la guerre d'Espagne* ; Atelier Fol'Fer, collection Xénophon, 214 pages, 20 euros.

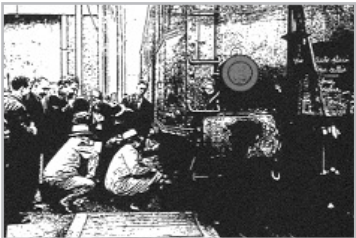
Le sang de Louis XIV

Nous apprenons par la presse la naissance le vendredi 28 mai de deux jumeaux, le prince Luis et le prince Alfonso, au foyer du prince Louis-Alfonso de Borbón et de son épouse la princesse Maria Margarita. Cet heureux événement chez les Bourbons ne nous laisse pas insensibles mais il importe de préciser que si le prince Louis Alfonso, arrière-petit-fils par son père du roi d'Espagne Alfonso XIII et par sa grand-mère paternelle du général Franco, Caudillo de España por la Gracia de Dios, est effectivement l'aîné de tous les descendants du roi de France Louis XIV, c'est abusivement que ses amis le présentent comme prétendant au trône de France puisque sa lignée, fondée par le premier des Bourbons d'Espagne, le roi Philippe V, petit-fils de Louis XIV, a depuis 1700 fondu ses destinées dans celles d'une nation étrangère. Quant au titre de duc d'Anjou que lui donnent par courtoisie ses partisans, il n'appartient nullement à la maison d'Espagne, puisque, même s'il fut le titre de Philippe V jusqu'en 1700, il ne cessa point d'appartenir à la maison de France et fut porté dans leur jeunesse par le futur Louis XV et le futur Louis XVIII. Il est aujourd'hui légitimement porté par le neveu de SAR le comte de Paris duc de France, chef de la maison de France, le prince Charles-Philippe d'Orléans, cousin germain du prince Jean, duc de Vendôme, dauphin de France. □ M.F.

Mariage royal

Le samedi 19 juin, la Suède va fêter le mariage de la princesse héritière Victoria de Suède, duchesse de Vestrogothie, née le 14 juillet 1977, avec M. Daniel Westling, à qui le roi Charles XVI-Gustave vient d'annoncer qu'il lui décernera le titre de SAR Daniel, prince de Suède. Depuis ses études dans les plus grandes universités du monde, la belle princesse Victoria se prépare à jouer très dignement son rôle de meilleure ambassadrice de son pays. Depuis le 1^{er} janvier 1980, la loi de succession votée par le parlement précise que l'aîné des enfants royaux est l'héritier quel que soit son sexe. C'est pourquoi elle passe devant son jeune frère le prince Charles-Philippe-Edmund, duc de Värmland. Heureuse nation qui va pendant quelques jours vivre au rythme des battements de cœur de la famille dans laquelle elle s'incarne... □ M.F.

L'étrange mort d'Albert Prince



Lorsque, à l'aube du 21 février 1934, l'on découvre sur une voie ferrée près de Dijon, le corps déchiqueté d'Albert Prince, magistrat à la cour d'appel de Paris qui eut à connaître du dossier Stavisky, nul ou presque ne doute de l'assassinat. Prince en savait trop, il détenait des documents compromettants : on l'a fait taire. Dans un climat marqué par le sui-

cide supposé de l'escroc et la sanglante soirée du 6 février, l'opinion publique, la presse, la magistrature croient le personnel politique capable de tout. Cette certitude a-t-elle empêché la vérité de se faire jour ? C'est l'opinion de Maître Pierre Cornut-Gentille, qui tente, en publiant *Un scandale d'État*, de faire le point sur cette troublante histoire. Autant le dire d'emblée, il ne croit pas au crime politique et, selon lui, seule l'excitation ambiante, entretenue par l'extrême droite et des journalistes en mal de copie à sensation, a pu transformer le suicide d'un homme qui craignait d'être éclaboussé par les retombées de l'affaire Stavisky, en sombre complot maçonnique... Prince s'est jeté sous un train parce qu'il n'avait pas examiné avec sérieux les dossiers Stavisky et décelé l'escroquerie, laquelle

n'atteignait ni la République ni la classe politique, coupable de fautes vénielles. La démonstration ne convainc qu'à moitié. Les raisons pour lesquelles Prince se serait donné la mort restent floues, la complexité du plan qu'il aurait élaboré pour, catholique pratiquant, maquiller son suicide, laisse rêveur, d'autant qu'il exigeait un complice, jamais identifié. Le rôle, par définition trouble, de l'inspecteur Bonny, présent dans tous les dossiers sulfureux de ces années-là, de Seznec à Philippe Daudet, est minimisé.

Thèse rocambolesque

L'avis des sommités médicales qui conclurent au meurtre est mis sur le compte de leur soumission à l'opinion publique, comme l'intime conviction du magistrat instructeur. Quant aux témoins, leurs

dières ne sont retenus que s'ils soulignent, de façon plus ou moins crédible, l'état dépressif de Prince. En fait, Maître Cornut-Gentille plaide contre la victime, décrite comme un magistrat négligent qui n'eut pas le courage d'assumer ses responsabilités dans un dossier brûlant et trouva moyen de faire de sa dérobade une machine de guerre anti-gouvernementale. Thèse, on en conviendra, non moins rocambolesque que celle de l'assassinat politique et qui peine à convaincre. Reste le véritable intérêt d'une enquête sans révélation fracassante : l'instantané d'une III^e République en déliquescence entourée de mépris et de haine par la France entière. ■ A.B.

✓ Pierre Cornut-Gentille : *Un scandale d'État, l'affaire Prince* ; Perrin, 255 p., 20 euros.

❑ MÉMOIRE

Histoire de France cherche musée

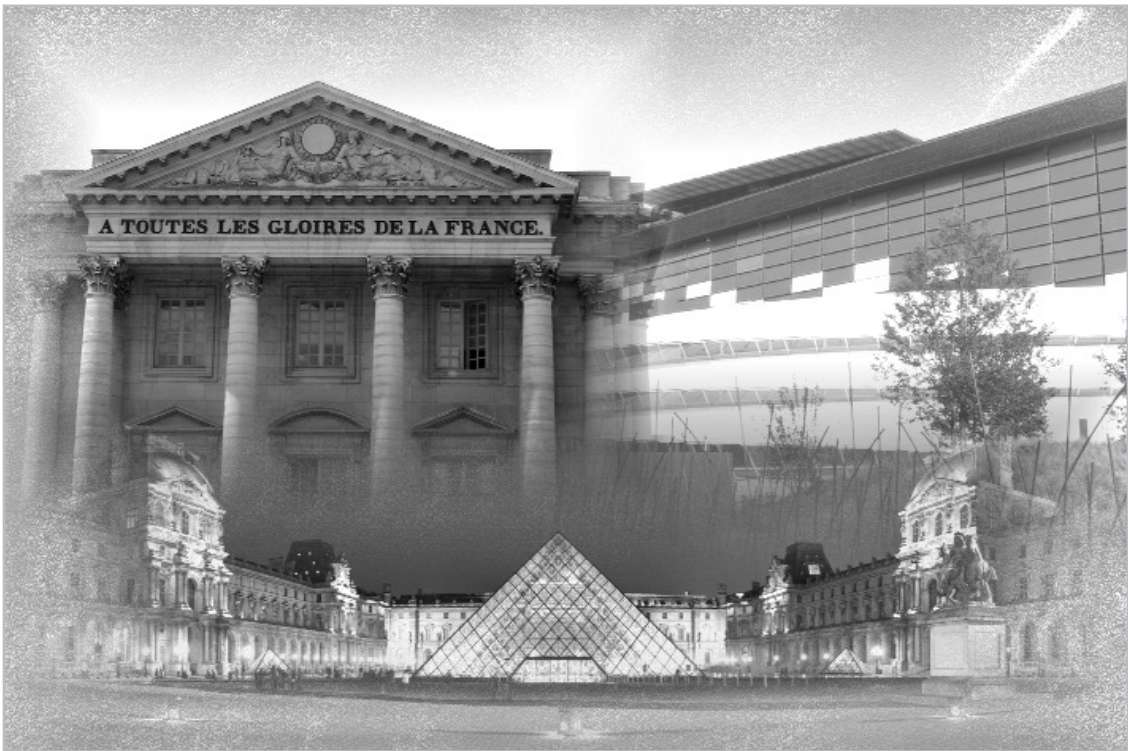
Insatisfait par les musées existants, le président de la République veut bâtir sa maison de l'histoire de France. Mais pas à Fontainebleau : le lieu serait trop marqué par la monarchie, selon les explications du ministre de la Culture.

Abandons après démissions, la part qu'il reste aux politiques est ce que Marc Fumaroli avait résumé en 1991 par *L'État culturel*. Quand il n'y a plus de grands projets pour fédérer une nation, il reste l'histoire et le musée. Après François Mitterrand, l'architecte Pei et la Pyramide du Louvre, après Jacques Chirac, l'architecte Jean Nouvel et le Quai Branly, voici Nicolas Sarkozy et le musée de l'histoire de France. *Musée ? Vous voulez rire ! Maison de l'histoire de France - car musée sonne trop ringard.*

Un projet "citoyen"

Au cours de quelle discussion tardive, délirante et courtisane, échangée avec Henri Guaino ou Max Gallo, cette idée gadget a-t-elle surgi ? Il existe déjà un musée de l'histoire de France à Versailles, dédié « à toutes [nos] gloires ». Un autre établissement, avec une orientation plus contemporaine il est vrai, a pris place aux Invalides. Enfin, marqué par le sceau de l'austérité, les Archives nationales possèdent le leur également. Mais le 13 janvier 2009, à Nîmes, Nicolas Sarkozy a assuré qu'il n'existait « aucun lieu pour questionner l'histoire de France dans son ensemble ». Tous les mots qui font peur ou qui annoncent l'ennui ont accompagné sa déclaration : civisme, pédagogie, opposition au relativisme et au repli sur soi, utilité sociale de la recherche en histoire, l'esclavage, le colonialisme, la Collaboration et j'en passe.

Pour l'édification de nos âmes "citoyennes" ou pour assurer sa propre postérité, le président veut sa maison. Néanmoins, on piétine, sur les hommes et sur l'endroit. Dans le premier semestre 2009, l'annonce présidentielle a suscité



un véritable branle-bas de combat, réveillant les historiens et les professionnels du patrimoine. L'inventeur du concept des lieux de mémoire en 1984, Pierre Nora, s'extirpa de sa torpeur académicienne par crainte d'une récupération de l'histoire par la politique. François de Mazière, directeur de la Cité de l'Architecture à Paris, fit de même lors d'un colloque organisé en juin 2009 par Hervé Lemoine, directeur du musée des Monuments.

« *L'histoire de France c'est un tout, c'est une cohérence* », avait dit Nicolas Sarkozy. Non, répliqua Dominique Poulot, de la Sorbonne, évoquant le morcellement, l'éclatement, la rupture plutôt que la continuité. Pas de lieu unique donc, mais une "maison" nichée ici et là, sur l'ensemble du territoire. Le rapport de l'historien Jean-Pierre Rioux, à qui fut

confiée en mai 2009 une expertise immobilière, se montra plus directif. Il proposa cinq sites d'implantation : Vincennes, Fontainebleau, les Invalides, le Grand Palais, le palais de Chaillot. En transformant le château de Fontainebleau en établissement public le 2 juillet suivant, afin de lui donner plus d'autonomie, le ministre de la Culture semblait indiquer sa préférence. Le choix parut définitif lorsque, le 23 septembre, Frédéric Mitterrand remercia Bernard Notari, le directeur de Fontainebleau, et le remplaça par Jean-François Hébert, ancien directeur du cabinet de Christine Albanel, avec pour mission de mettre en œuvre le projet du musée de l'histoire de France. Fontainebleau devait s'inspirer du Deutsches Historisches Museum de Berlin, réalisation de Hans Ottomeyer qui a su « rendre

la complexité de l'histoire allemande tout en interpellant l'esprit critique du visiteur ».

Las. Tout à revoir. Caprice républicain, désaffection ministérielle, oukaze présidentiel ? Fontainebleau et Jean-François Hébert sont entrés en disgrâce le 16 mai 2010. Au lendemain de la Nuit des musées, symptôme de cet État réduit à des festivités massives et calendaires, Frédéric Mitterrand a déclaré au *Grand Rendez-vous Europe 1 - Aujourd'hui* : « À mon avis, il ne faut pas que ce soit un lieu qui soit uniquement consacré à l'histoire de la monarchie. *L'histoire de France, ce n'est pas uniquement l'histoire de la monarchie. [...] Donc, pas à Fontainebleau, qui est par ailleurs un magnifique musée admirablement dirigé.* » Douche froide pour Jean-François Hébert et le maire de Fontainebleau, Frédéric Valletoux,

qui, amer, a dénoncé l'abandon d'un site de la Grande Couronne, au seul profit, une fois de plus, de la capitale.

Un ministre de la République a donc mis dix mois pour découvrir, à travers Fontainebleau, le poids de l'œuvre monarchique. Mais où placer alors un musée qui honore la République tout autant que la Monarchie ? À Valmy, en Vendée, à Verdun ? Au manque d'épaisseur de la République dans le temps et dans l'œuvre s'ajoute son incapacité à créer du sacré, phénomène qu'elle a expérimenté au Panthéon, où la seule impression qui se dégage est qu'il y fait froid. Il y a, de toute façon, en République et à gauche, une culture de la rue, l'esprit de la manif qui, par nature, ne s'ancre nulle part. Pas d'espace à fleurir sinon celui où l'on dresse des barricades. C'est maigre. Quant à construire *ex nihilo*, en terrain neutre, on sait la difficulté de l'architecture contemporaine à s'effacer devant ce qu'elle abrite. Souvent prétentieuse, elle devient le sujet même de l'exposition laissant presque de côté son contenu, progressivement réduit au seul multimédia.

Tergiversations

Fontainebleau rejeté, Vincennes va connaître un sort identique. Les branches du chêne de saint Louis y font trop d'ombre. Parmi les tergiversations, on évoque encore les Invalides, malgré l'opposition de quelques militaires d'importance. On parle aussi de l'île Seguin, qui abrita les usines Renault jusqu'en 1992, et que le paysagiste Michel Desvigne réaménage actuellement en parc. On parle enfin, et toujours à Paris, de l'hôtel de la Monnaie, puisque nous n'en avons plus, ou encore, place de la Concorde, de l'hôtel de la Marine, que la République a constamment négligée. C'est donc sur les décombres de notre souveraineté monétaire et de notre manque d'ambition maritime que nous pourrions installer notre "maison" de l'histoire de France, symbole triste mais témoignage éclairant sur notre époque. ■

Marc Savina

Les films de juin

❑ **LA TÊTE EN FRICHE** - La vieille dame qui lisait des romans ! La vieille dame passionnée de lecture, c'est Marguerite, **Gisèle Casadessus**. Une petite vieille qu'on a envie de serrer dans ses bras, de chouchouter, de protéger. Chaque jour, elle "s'évade" pour quelques heures de sa maison de retraite pour aller s'asseoir sur un banc du square d'un petit village où il fait bon vivre. Un square où se rend Germain, **Gérard Depardieu**, qui vient y déjeuner d'un sandwich en compagnie des pigeons auxquels il a donné à chacun un nom. Un Germain presque analphabète mais loin d'être un imbécile et, surtout, avec un cœur "gros comme ça". Entre Germain, bon gros nounours moqué par ses copains de bistrot et qui a toujours été mal aimé par sa mère, **Claire Maurier**, autrefois à "la cuisse légère" et aujourd'hui acariâtre, et Marguerite, comme on dit, le courant passe. Émue par la gentillesse et la simplicité de Germain, Marguerite lui lit des extraits de romans et pe-

tit à petit (un peu comme le bistrotier incarné par Depardieu dans *Uranus* de Claude Berri, d'après le roman de Marcel Aymé) lui fait découvrir la magie des livres. Une magie dont Germain se croyait exclu à jamais et qui va changer le cours de sa vie et de celle de Marguerite... En portant à l'écran le roman de Marine-Sabine Roger, **Jean Becker** filme avec tendresse l'histoire d'une de ces rencontres improbables - du genre beau roman, belle histoire - qui peuvent parfois survenir au coin d'une rue ou sur un banc de square. Le tout servi par des acteurs époustouflants, à commencer par Gisèle Casadessus et par un Depardieu qui joue la carte du tendre. *Sortie le 2 juin.*

❑ **HATCHI** - Chien fidèle ! Lorsque le chien Hatchi arrive dans la famille de Parker, **Richard Gere**, l'animal s'attache aussi sec à son maître. Chaque matin, il accompagne Parker à la gare et revient l'attendre chaque soir. Un rituel attendrissant jusqu'au jour où Parker ne revient pas. Fidèle jusqu'au bout des pattes, Hatchi va continuer d'attendre le retour de

son maître chaque jour, jusqu'à la fin... Dans la série "chien perdu sans collier" et sans son maître, **Lasse Hallström** signe une comédie dramatique inspirée d'un fait réel à faire venir les larmes à toutes les "mémères à son chien-chien" et même aux cœurs les plus durs ! *Sortie le 9 juin.*

❑ **SPLICE** - Un original et très bon film fantastique de **Vincenzo Natali**, dans lequel **Adrien Brody** et **Sarah Polley** jouent les "docteur Frankenstein" en créant une créature hybride dont, forcément, ils vont perdre le contrôle. *Sortie le 30 juin.*

❑ **BÉBÉS** - Un documentaire "ethnique" de **Thomas Balme** (sur une idée d'Alain Chabat) dans lequel on suit de la naissance à leurs premiers pas et gazouillements quatre bébés - parfois "cascadeurs" - de quatre pays différents (Namibie, Mongolie, Japon, États-Unis), d'où une plongée simultanée au cœur de cultures très différentes. *Sortie le 16 juin.*

Alain Waelkens



CHINOISERIES

Plongée dans l'empire du Milieu

L'exposition universelle de Shanghai remet une fois encore l'expansion chinoise au premier plan. Et ravive l'intérêt pour une nation trop longtemps réduite au "modèle" maoïste, que révèlent deux monographies, la biographie d'une impératrice impassible et retorse, et quelques enquêtes criminelles.

Vitrine de la Chine nouvelle, cet extravagant mélange de communisme et de capitalisme débridé, Shanghai n'est ni la plus belle ni la plus ancienne cité de l'empire du Milieu, mais elle en est la plus fascinante. Parce qu'elle fut le creuset où fusionnèrent, pour le meilleur et pour le pire, Orient et Occident. Ce métissage culturel, cette liberté affichée lui coûtèrent cher sous le Grand Timonier. Sa renaissance rapide et spectaculaire n'en a que davantage nourri la curiosité envers elle. Deux monographies, très différentes mais pareillement intéressantes et complémentaires, permettent la redécouverte de cet univers inclassable.

Un laboratoire intellectuel et politique

Sinologue, admiratrice de la révolution chinoise, Marie-Claire Bergère reconnaît elle-même que son premier contact avec Shanghai, en 1957, fut tissé d'hostilité et d'incompréhension tant elle adhérait à la vision maoïste du passé colonialiste, impérialiste et débauché du port à l'embouchure du Huangpu. Il lui fallut du temps pour comprendre que, sous cette façade cosmopolite, Shanghai demeurerait une ville de Chine qui, à ce titre, l'intéressait. Voilà ce qui fait l'originalité d'une étude publiée en 2002 dans la riche collection *Histoire des grandes villes du monde*.

Ce n'est pas l'influence des Européens qui, à partir de 1842, à la suite des Anglais, ouvrent des concessions sur des terrains mis à leur disposition hors la ville d'origine qui la retient, mais la continuité de la présence et de la mentalité asiatiques dans un univers en apparence étranger au pays qui l'abrite. Une Shanghai chinoise devenue un laboratoire intellectuel et politique où s'affrontent communistes et nationalistes, où se forge l'avenir, où les choix se font, souvent dans des conditions dramatiques. Sérieux sans être pesant, le livre fait référence et propose illustrations, cartes et plans. Bernard Brizay, qui publie *Shanghai, le Paris de l'Orient*, adopte le point de vue contraire et se focalise sur l'apport occidental, sans laisser de côté les personnalités chinoises les plus marquantes. Sa démarche, plus chaleureuse, plus anecdotique, plus grand public, est fortement documentée et agréable à lire tant il mêle avec intelligence thèmes, personnages, événements.

S'y croisent le premier consul de France, Charles de Montigny, échappé d'un roman d'aventures, héros de la cause philhellène devenu diplomate, qui consacra sa vie, sans en recueillir le moindre



bénéfice, à l'implantation française en Chine ; les jésuites de Zikawei et leur œuvre colossale d'évangélisation et de diffusion de la culture française ; Hergé et son ami Chang, héros du *Lotus bleu* ; Malraux qui situa *La Condition humaine* à Shanghai sans y avoir ou presque mis les pieds ; réfugiés des désastres du siècle, des Russes blancs aux juifs ; commerçants, missionnaires, parrains des triades et de la drogue, prostituées, tenanciers de maisons de jeu, vedettes du cinéma chinois à ses débuts. Défilé extravagant, passionné, émouvant qui ne laissera personne indifférent.

L'insaisissable dernière impératrice

Cette Chine où s'implantent des concessions arrachées au lendemain de la première et honteuse guerre de l'opium orchestrée par les marchands de la City, est celle d'un gouvernement impérial en crise, obstinément et trop longtemps coupé du reste d'un monde qu'il n'a pas vu évoluer et auquel il ne comprend rien. Soudain brutalement confrontés aux Occidentaux, les dignitaires chinois se partagent entre partisans de l'ouverture en urgence, et conservateurs conscients de l'hostilité populaire grandissante à la dynastie Tang, perçue comme étrangère et incapable.

Dans ce contexte tendu, tragique, marqué de révoltes épouvantables et de catastrophes à répétition, une femme tentera pendant un demi-siècle de sauver les empires mandchous, quitte à les écarter sans pitié s'ils n'ont pas les épaules pour ce rôle. Autrefois, on l'appelait Ts'eu-Hi ; les nouvelles transcriptions du chinois l'ont rebaptisée Cixi. Elle fut la dernière impératrice de Chine.

Danielle Elisseeff lui a consacré une biographie pour le centenaire de sa mort, en 1908. Au vrai, si l'on se réfère aux seuls documents fiables, elle apparaît quasi désincarnée, cachée derrière le paravent, comme l'étiquette l'imposait. Qui elle fut, ses sentiments, ses pensées demeurent insaisissables ; on ignore même si elle était l'aristocrate mandchoue qu'on la prétendit à son entrée à la Cour, ou une paysanne chinoise dont la beauté et l'extraordinaire intelligence firent la fortune. Concubine impériale, elle engendra l'unique fils du souverain, assura la régence, et sacrifia, semble-t-il, ce prince si précieux quand elle craignit d'être supplantée par la jeune épouse... Peut-être, par haine du pouvoir féminin, a-t-on prêté à Cixi plus de crimes qu'elle n'en commit. Reste une évidence : impassible, retorse, cruelle, habile, déchirée entre tradition et modernité, elle offrit à l'empire un sursis de cinquante années. Il lui survécut à peine...

Cixi rejoignit dans l'histoire la terrible Wu dont le règne, au VII^e siècle, coïncida avec l'apogée de la dynastie Tang. La période nous a légué un curieux *corpus*, connu sous le nom d'*Enquêtes du Juge Ti*, recueil d'affaires criminelles élucidées par un magistrat d'une finesse hors du commun qui mourut ministre impérial en l'an 700. Certains voient en ces récits les prémices du roman policier. Dans les années cinquante, le romancier hollandais Robert Van Gulik traduisit et adapta certaines de ces histoires, les popularisant auprès du public occidental. Le fond restant riche, Van Gulik eut des continuateurs.

Mandarin facétieux

Frédéric Lenormand propose de *Nouvelles enquêtes du Juge Ti*, fidèles au contexte mais d'un esprit plus français que chinois, ce qui nuit à la crédibilité de l'ensemble sinon à l'amusement du lecteur, séduit par un mandarin facétieux, voire irrévérencieux

tant il pose sur les travers de l'humanité un regard acerbe. Ainsi dans *Dix petits démons chinois*, où la profanation d'une sépulture sous couvert de fouilles archéologiques semble entraîner une malédiction mortelle, dix esprits maléfiques gardiens de la tombe semant la terreur pendant la fête des morts. Allez savoir pourquoi, Ti aurait tendance à attribuer des origines prosaïques à ces décès horribles. Dans *Panique sur la Grande Muraille*, le magistrat, exilé à l'Ouest, se voit chargé de travaux de rénovation sur le prestigieux Mur des Dix Mille Lis. Le problème étant que la muraille n'est plus qu'une défense symbolique, et que les Turcs mettent le siège devant la ville où Ti a installé ses quartiers. Confronté à l'incapacité des militaires et à la couardise des civils, le juge va user de toute son imagination pour sauver ses administrés, et sa propre vie. C'est mordant, drôle, bien fait, mais pas fatalement conforme à l'original.

L'époque Tang

Pour saisir l'esprit véritable de cette littérature, on se référera à un autre adaptateur, chinois cette fois, Zhu Xiao Di, qui propose *Les Nouvelles affaires du Juge Ti*. Encore au début de sa carrière, et fier de sa sagacité, le magistrat, s'il sait à merveille résoudre les énigmes les plus déconcertantes, n'a pas encore appris l'art de plaire aux puissants et il se fera, en réussissant trop bien, de dangereux ennemis. Au grand dam de ses trois épouses et de ses dévoués serviteurs. Outre d'agréables casse-tête, chinois, bien entendu, ces nouvelles offrent une plongée réussie et dépayssante dans la société de l'époque Tang, et donnent un agréable aperçu de la vie quotidienne. Une indéniable et plaisante réussite. ■

Anne Bernet

✓ Marie-Claire Bergère : *Histoire de Shanghai* ; Fayard, 515 p., 25 €. ✓ B. Brizay : *Shanghai, le Paris de l'Orient* ; Pygmalion, 500 p., 21,90 €. ✓ Danielle Elisseeff : *Cixi, impératrice de Chine* ; Perrin, 260 p., 21 €. ✓ Frédéric Lenormand : *Dix petits démons chinois* ; *Panique sur la Grande Muraille* ; Fayard, 230 et 280 p., 16 € le volume. ✓ Zhu Xiao Di : *Les Nouvelles Affaires du Juge Ti* ; 10-18, 275 p ; 13,50 €.

Nikola et Li Yan

Il y a cent ans, au lendemain de la révolte des Boxeurs, la Chine, et le péril jaune, suscitent en Occident des angoisses collectives, et une littérature d'aventure mêlant exotisme, mystères, ésotérisme oriental. Le docteur Fu Manchu est le plus remarquable avatar de cette production. Moins connu est ce docteur Nikola, savant britannique doué de talents paranormaux et d'une soif inextinguible de connaissances scientifiques lancé à travers l'empire du Milieu et le Tibet sur les traces d'une secte bouddhiste déten-

trice de pouvoirs sur les vivants et les morts. Rien ne manque à une intrigue ficelée selon les lois du genre : *gentlemen* anglais flegmatiques, jeunes filles en détresse, Asiatiques cruels, paysages grandioses, trésors improbables, et un racisme tranquille sidérant...

Alors que Li Yan, chef de la section des affaires criminelles de Pékin, peine à régler les problèmes posés par son prochain mariage avec une Américaine, six athlètes chinois futurs médaillés olympiques trouvent la mort dans des circonstances curieuses qui conduisent le policier à soupçonner une affaire de

dopage. Du plus mauvais effet à quelques mois de l'ouverture des Jeux alors que le pays se veut la vitrine du sport propre... Décidé à résoudre l'affaire malgré tous les obstacles, Li va mettre sa vie, et celle de sa fiancée médecin légiste, en grand danger. Excellent connaisseur de la Chine actuelle, Peter May propose de remarquables intrigues policières et humaines qui initient habilement le lecteur aux subtilités de la société chinoise post-maoïste. □

✓ Guy Boothby : *Docteur Nikola* ; Phébus Libretto, 280 p., 11 €. ✓ Peter May : *Jeux mortels à Pékin* ; Babel Noir, 380 p., 9,50 €.

COLLOQUE

Actualité de Louis Jugnet

Un récent colloque universitaire est l'occasion de ranimer le souvenir du professeur Louis Jugnet, si proche de Maurras et comme lui ennemi de tout idéalisme et de toute forme de scepticisme.

Garder la mémoire de Louis Jugnet (1913-1973) est accomplir une œuvre de salubrité mentale et intellectuelle. Ce grand professeur de philosophie nous est connu par de solides ouvrages : Pour connaître la pensée de saint Thomas d'Aquin (rééd. par Ulysse 1979), Doctrines philosophiques et systèmes politiques (1965), Problèmes et grands courants de la philosophie (Les Cahiers de L'Ordre Français, 1974) et par ses articles lumineux dans les années soixante de la revue L'Ordre Français, hélas disparue. Sans aucune raison de calendrier, uniquement pour apporter aux étudiants d'aujourd'hui un aliment qui leur manque, l'Institut universitaire Saint-Pie X a organisé le 17 octobre 2009 un colloque sous le titre Actualité de Louis Jugnet, dont les Actes viennent de paraître ¹.

La passion de la vérité

D'abord l'hommage au professeur hors du commun, à « son extérieur à la fois impressionnant et avenant » : Michel Brignol, son élève d'hypokhâgne au lycée Pierre-de-Fermat de Toulouse en 1968, fait revivre avec affection, parfois avec humour, ce pédagogue passionné par la vérité et brûlant de la transmettre, évitant ainsi à ses étudiants d'entrer dans le moule du scepticisme libéral ou du fanatisme marxiste, laissant à tous, sans « inoculer » sa foi, « la conviction que le catholicisme n'était pas un tissu de mythes, mais pouvait s'appuyer sur une philosophie solide et cohérente ». L'historien Jean de Viguerie, lui aussi ancien élève reconnaissant, montre Jugnet en « thomiste de combat », réfutant Descartes et Kant, leur reprochant de séparer artificiellement le réel et la pensée. Il voulait convaincre ses élèves que « le réel existe, qu'il n'est pas, comme le soutiennent les idéalistes une projection de la pensée, et que nous pouvons le connaître », d'où « la possibilité d'accéder à la certitude intellectuelle ».



Ami de Marcel De Corte et de Gustave Thibon, toujours fidèle à Maurras dont il gardait un portrait dans son portefeuille, Jugnet, que le monde universitaire affectait d'ignorer, se donnait pleinement à ses élèves au point d'avoir sacrifié pour eux la grande œuvre philosophique qu'il aurait pu réaliser. Jean de Viguerie admire aussi en lui le grand homme de foi mesurant dès les années soixante la gravité de la résurgence du modernisme et de la crise qu'il entraînerait. Cette crise de l'Église, s'ajoutant à l'abandon quelques années plus tôt de l'Algérie française, a sûrement hâté sa fin, en 1973, à soixante ans.

Retour au réel

L'abbé Alain Lorans, actuellement directeur de la communication de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, a découvert Jugnet sans avoir été son élève mais en le lisant à la khâgne du lycée Henri IV dans l'atmosphère soixante-huitarde. Ce fut pour lui une illumi-

nation. Il en fait part dans une communication substantielle où il souligne la richesse de sa pédagogie « cherchant de toute son âme à permettre l'acquisition personnelle de la vérité par ses étudiants et aujourd'hui par ses lecteurs ». D'où cette définition fondamentale : être dans la vérité, c'est, dit l'abbé Lorans, « être en adéquation avec le réel. C'est-à-dire être soumis au réel, être soumis, cela veut dire être humble. » Au contraire, le kantisme, et avec lui toute la philosophie dite moderne, croit que le sujet va transformer l'objet, se le soumettre, et veut « encapsuler » le réel (ce qui engendre les névroses des hommes de notre temps...). Le réaliste, lui, ne prétend certes pas épuiser totalement le réel, il respecte le mystère, mais il traite le réel « comme le volailler sa volaille » : il en respecte les articulations, les jointures, là où le kantien opère un « massacre à la tronçonneuse »... Jugnet n'ignorait pas que quelques onces de vérité puissent exister dans les

systèmes intellectuels faux, même dans le marxisme ; il se demandait alors si elles y sont à l'aise ou si plutôt elles n'y jouent qu'un rôle fragmentaire, incomplet. En fait elles sont enrobées dans des erreurs flagrantes qui les gauchissent, les détournent. Alors, au lieu de dire : entendons-nous sur ces éléments qui semblent nous rapprocher dans un vaste œcuménisme et laissons tomber ce qui nous divise..., Jugnet dit : « Si ces vérités partielles sont recevables et assimilables c'est à condition d'être arrachées à ces fausses doctrines. Il faut donc d'abord critiquer l'erreur pour pouvoir ensuite les repenser dans une autre perspective. » Qui ne reconnaîtra ici, sur le plan religieux, la substance des discussions actuelles entre Rome et la Fraternité Saint-Pie X au sujet notamment de l'interprétation de l'ouverture au monde prônée par Vatican II ?

Le venin du modernisme

Ainsi posées les bases fondamentales d'une intelligence se sachant faite pour l'être et pour le vrai, l'abbé Philippe Bourrat, recteur de l'Institut Saint-Pie X, peut alors montrer que Louis Jugnet est « un guide pour notre temps », notamment sur la question du modernisme. Cette idéologie part d'erreurs philosophiques décrites par Jugnet sur la connaissance même de l'homme (historicisme, évolutionnisme), ou encore de l'idée de l'impossibilité pour l'homme de connaître l'être intelligible des choses, que donc toute vérité universelle est une illusion.... Erreurs aussi sur la liberté, avec le refus de l'expérience historique (Jugnet saluait l'empirisme organisateur de Maurras), et de l'ordre établi par Dieu. Erreurs auxquelles s'ajoute l'idée que toute connaissance n'est que sensible, donc mobile, sujette à évoluer... Voilà le modernisme qui mine les vérités de la foi et qui fut sévèrement condamné par saint Pie X le 8 septembre 1907 (encyclique Pascendi), mais qui revient plus que jamais. Louis Jugnet, on le voit, reste l'un des intrépides redresseurs d'intelligences dont notre monde déboussolé a grand besoin. ■

Michel Fromentoux

✓ Vu de Haut, n° 16, Institut universitaire Saint-Pie X, 144 pages, 15 euros.

Bonald, cet inconnu

Lorsque l'on évoque la pensée contre-révolutionnaire, les noms de Louis de Bonald et de Joseph de Maistre viennent à l'esprit. Mais Bonald demeure mal connu du grand public. Bonald, la réaction en action, de Flavien Bertrand de Balanda, est là pour réparer cette injustice. Bonald, par la richesse de sa pensée, est le premier et le plus prestigieux théoricien du traditionalisme et du monarchisme intégral ; mais également un "politique" dont la personnalité et l'action marquèrent la Restauration : maire, député puis pair de France, il fut le maître à penser et le chef de file du mouvement ultra. Sa pensée est un combat : intégrale et totalisante, elle ne saurait se résumer à une simple défense de l'Ancien Régime ; vaste, complexe, conquérante, elle impose une vision du monde qui lie intimement politique et métaphysique. C'est donc un monument de l'histoire de la philosophie que nous découvrons ici, à contre-courant de son temps, et plus encore du nôtre...

Fruit de plusieurs années de recherches à l'université de Paris IV-Sorbonne et de deux mémoires universitaires, l'essai de M. de Balanda suit des axes d'interprétation inédits. Il s'appuie notamment sur une source nouvelle : les articles que Bonald publia dans la presse de l'époque, qui permettent de croiser son système philosophique, son action politique et l'actualité de la période. L'ensemble est complété par des annexes nombreuses : textes de Bonald, iconographie d'époque, et surtout une bibliographie très exhaustive et commentée. Publié à la suite de Bonald, la réaction en action, un autre ouvrage peut servir soit d'introduction, soit de suite : Flavien Bertrand de Balanda signe Louis de Bonald publiciste ultra, où il étudie l'œuvre purement journalistique de Bonald. Les articles sont commentés et remis en perspective. Un travail important pour qui s'intéresse au combat des idées nationales. □

Christian Lestang

✓ Louis de Bonald, La réaction en action (24 euros) et Louis de Bonald publiciste ultra (25 euros) peuvent être commandés directement auprès de l'auteur : Flavien Bertrand de Balanda, 25 avenue Sainte-Victoire, 13100 Aix-en-Provence ; courriel : orlik@laposte.net ; téléphone : 06 24 87 58 12.

À lire et à offrir

Livres reliés de Charles Maurras, Léon Daudet, Jacques Bainville
Éditions originales brochées



Demandez la liste à nos bureaux :
10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} - Tél. : 01 40 39 92 06

Pages d'histoires en DVD et CD

Les amoureux des documents historiques liés à l'histoire de l'opposition nationale auront à cœur de se procurer deux documents essentiels. Le premier est un DVD souvenir de la campagne présidentielle de 1965 conduite par M^e Jean-Louis Tixier-Vignancour (12 euros). Le second est une antho-

logie de documents sonores originaux des combats de l'Algérie française ; vous y retrouverez les voix du général Salan, du général Gardy, de Jean-Jacques Susini, ainsi que des reportages sur la bataille de Bab el-Oued, ou l'enregistrement de la fusillade de la rue d'Isly (10 euros). Deux documents que nos lecteurs auront à cœur de se procurer. □ C.L.

✓ ADIMAD, traverse des Loubes, 83400 Hyères ; 04 94 57 52 91

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2010

Camp Maxime Real del Sarte

Inscrivez-vous dès maintenant à l'université d'été 2010, qui se déroulera du lundi 23 au dimanche 29 août à La Faurie, dans les Hautes-Alpes, entre Grenoble et Sisteron.

Comme l'écrivait le marquis de Roux, les militants de l'Action française se sont donné pour mission de « *défendre de tout leur pouvoir l'héritage en l'absence de l'héritier* ». Cette célèbre formule résume tout notre engagement : d'une part, servir le pays dans les circonstances présentes, être de tous les combats d'aujourd'hui, et, d'autre part, créer les conditions d'une restauration de la monarchie pour que revive l'aventure capétienne.

Quand l'héritier défend l'héritage

Mais quand l'héritier prend lui-même la tête de l'œuvre de défense de l'héritage, nous ne boudons pas notre plaisir et nous nous rangeons résolument derrière lui. C'est le sens du programme de formation que nous vous proposons cette année. Chaque conférencier prendra appui sur l'un des douze chapitres d'Un prince français, le livre que le prince Jean de France a fait paraître en octobre dernier. A la lumière de la doctrine maurrassienne, nous analyserons et nous approfondirons les voies ouvertes par le Dauphin de France. Ne manquez pas cette occasion de vous former mais aussi de servir. ■

Stéphane Blanconnet,
directeur des études du CMRDS 2010



✓ Le camp se déroule chez Jean Chopitel et Christiane Gobry, Le Villardeu, 05140 La Faurie (entre Grenoble et Sisteron, près du col de la Croix-Haute), du lundi 23 août (matin) au dimanche 29 août (soir) ; arrivées à partir du 22 août. Participation aux frais : 140 euros par campeur jusqu'au 30 juin, 160 eu-

ros après (des prix peuvent être adaptés pour les fratries). Merci de libeller votre chèque à l'ordre du CRAF et de l'envoyer à cette adresse : CRAF-CRMDS, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS. Pour plus d'informations : 06 88 97 00 40 ; courriel : cmrds@actionfrancaise.net

S'instruire pour vaincre

La dégradation de la situation de la France (abandons de souveraineté, repentance et auto-dénigrement, immigration incontrôlée...) et l'incapacité des formations électoralistes à proposer de vraies solutions nécessitent plus que jamais une formation irréprochable pour les militants nationalistes et monarchistes. Depuis cinquante ans, le Camp

Maxime Réal Del Sarte se donne pour objectif de former la jeunesse et les cadres politiques de demain. Non seulement le CMRDS propose une formation très exigeante sur le plan politique et philosophique mais il est aussi, chaque année, l'occasion de préparer concrètement les campagnes qui seront menées à la rentrée.

Formation politique : Conférences, cercles d'étude, ateliers ; par niveau de connaissances, un enseignement adapté et complet.

Formation militante : Toutes les techniques militantes avec mise en pratique quotidienne sur le terrain (collages, tracts, ventes à la criée...), du sport pour les volontaires.

Formation technique : Selon les responsabilités et le degré d'implication de chacun : organisation d'une section, communication (création de tracts, de brochures, d'outils pour l'Internet...) et école de cadres.

Venez nombreux ! ■

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président	Responsable opérationnel	Coordination provinces
Olivier Perceval	François Bel-Ker	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Communication	Militantisme
Romain Hellouin		
Trésorier	externe	Jean-Baptiste de
Giovanni Castelluccio	Jean de Chenon	l'Aviath
Secrétaire administratif	Communication interne	Formation
Marie-Suzanne de Benque d'Agut	Philippe Castelluccio	Olivier Perceval,
	François Lamy	Erwan Bloüet
		Marc Savina

CERCLE D'ÉTUDE

Vendredi 4 juin : Henri IV, réconciliateur des Français, par Michel Fromentoux. Rendez-vous à 19 h 30, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal).



» VENTES À LA CRIÉE

Notre journal ne se vend pas tout seul ! Participez à la diffusion de l'idée royale en rejoignant nos équipes de vendeurs. Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité, écrire à Frédéric Wincler, fredericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

» ADHÉSIONS

Qui n'a pas encore pensé à son adhésion ? La cotisation est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les étudiants et chômeurs), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix. C'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets... Adhésion à retourner au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Toulouse et Jeanne



Comme annoncé dans le dernier numéro, la jeune section de Toulouse a remis à l'honneur l'hommage à sainte Jeanne d'Arc. Nous saluons notre délégué, Richard Bibliobis, qui n'a pas hésité à rouler toute la nuit, pour être présent à la Jeanne de Paris, et repartir, dans l'après-midi, pour être à l'heure à Toulouse, où le dépôt de gerbe devant la statue de la sainte était programmé dans la soirée. Pour prendre contact cette jeune section dynamique, écrivez à : afe.toulouse@live.com

Paris-Chartres

Pèlerinage Paris-Chartres, chapitre Sainte Jehanne de France - Une cinquantaine de pèlerins ont marché durant trois jours dans une ambiance de prière et d'amitié. Nous remercions Louis-Charles, le chef de chapitre, pour son dynamisme. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine sur les routes de Chartres.



» NAISSANCE

Nous apprenons avec une grande joie la naissance le samedi 15 mai et le baptême ce samedi 29 mai de **Joseph-Constantin**, sixième enfant au foyer de nos amis Michel de **Cacqueray-Valménier** et son épouse née Myriam Bonnaves. Nous présentons nos vœux de longue et belle vie à Joseph Constantin et nos bien affectueuses félicitations aux parents et grands-parents, notamment nos amis très fidèles Bernard et Odile Bonnaves.

» DÉCÈS

Nous avons appris avec peine le décès le 6 mai, dans sa 81^e année, de notre ami, abonné et militant, **Jean Fleury**. Ses obsèques ont été célébrées le 18 mai à la chapelle Notre-Dame du Port, suivies de l'inhumation dans le nouveau cimetière de Saint-Valéry-en-Caux. Attiré tout jeune par l'Angleterre, il a fait carrière à la City de Londres. Nous présentons nos sincères condoléances et notre vive sympathie à M^{me} Jean Fleury, ses enfants et petits-enfants.

INFORMATION

Journée Jean de La Varende le samedi 12 juin - À 10 heures à Bovel (Île-et-Vilaine) : messe traditionnelle, visite de l'église, recueillement sur la tombe de M. Rudel. Déjeuner à 12 h 45 à Cintré. À 15 h15 : visite guidée du Parlement de Bretagne à Rennes. Participation aux frais : 18 euros. Inscription à : Présence de La Varende. 16 rue La Varende, 14250 TILLY-SUR-SEULLES. 02 31 80 84 67 ; presencedelavarende@fr ; perso.wanadoo.fr/lavarende

PROJETS DE LOI

La République bricole le territoire

La réforme territoriale va-t-elle simplifier le millefeuille institutionnel français ? Loin de se limiter à la création des conseillers territoriaux, elle introduit de nouveaux statuts, dont pourraient partir les plus petites communes. Aperçu des textes en cours de discussion.

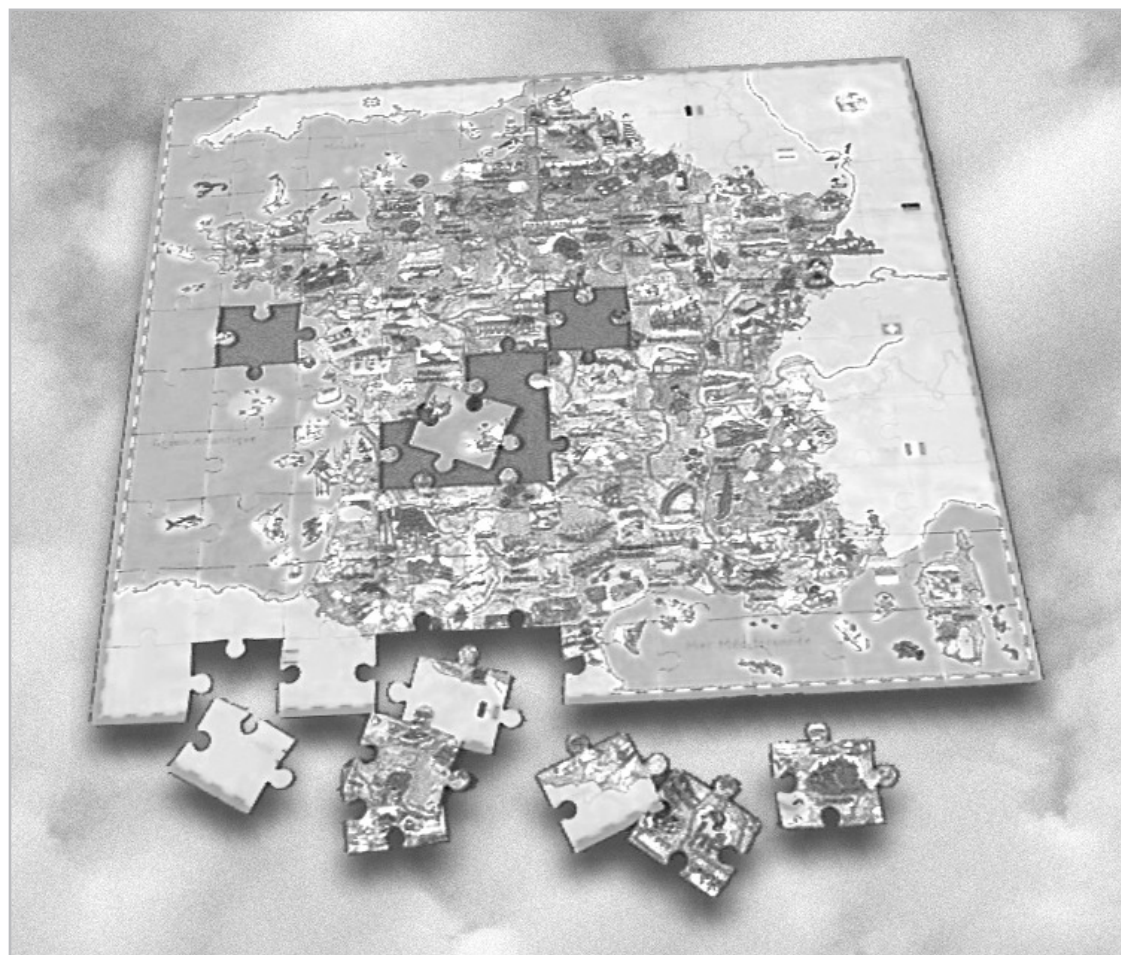
La réforme territoriale, commencée en 2008, se poursuit aujourd'hui par l'examen d'un texte en première lecture à l'Assemblée nationale. Le sujet est vaste : en l'état, la France compte 26 régions, 100 départements, 325 arrondissements, 4 039 cantons et 36 783 communes. Les collectivités territoriales sont les communes, départements et régions, y compris les collectivités dotées d'un statut particulier. Ces divisions, bien identifiées par la population, sont toutes instaurées depuis au moins deux siècles, à l'exception notable des régions, qui sont nées plus tardivement.

EPCI, SIVU et SIVOM

Poursuivons l'inventaire. Viennent ensuite les intercommunalités, qui portent le nom d'EPCI, c'est-à-dire établissements publics de coopération intercommunale. Parmi eux, on doit opérer une différenciation essentielle. Se distinguent d'une part les structures, anciennes et efficaces, sans fiscalité propre. Ce sont les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) ou multiple (SIVOM), ou encore les syndicats mixtes. D'autre part, des types d'EPCI plus récents possèdent dangereusement une fiscalité propre : les communautés urbaines, créées en 1966, les communautés de communes, créées en 1992, les communautés d'agglomération, qui datent de 1999, les syndicats d'agglomération nouvelle, dont il reste cinq exemplaires aujourd'hui, et enfin les communautés d'agglomération nouvelle, prévues par la loi, mais sans succès jusqu'à présent. Cerise sur le mille-feuille, on n'oubliera pas de citer enfin les pays créés en 1995, au nombre de 350. Ainsi s'achève le tableau complet des structures.

Quid de la réforme territoriale ? Celle-ci a été décomposée en quatre projets de loi, déposés au Parlement. À ce jour, deux d'entre eux n'ont pas encore été discutés, sur lesquels il serait d'ailleurs inutile de s'attarder. Procédant par étape, le gouvernement a fait adopter un premier texte. Il s'agit de la loi du 16 février 2010, organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux. Comptant seulement deux articles, elle se borne à faire expirer le mandat des élus des susdits conseils en mars 2014. Ainsi rien n'a été modifié, à l'exception des dates.

Le second texte gouvernemental est le projet de loi de réforme des collectivités territoriales, celui-là même qui se trouve actuellement en débat. Discuté depuis plusieurs mois, il fait couler beaucoup d'encre. En première lecture, même les séances nocturnes de la Haute Assemblée



s'animèrent. Habituellement, seuls quelques caprimulges, posés ça et là, sommeillent, bercés par le doux ronronnement de l'orateur. Désormais les députés revoient la copie expédiée par les sénateurs, et déjà non conforme à l'original. Ce document contient un grand nombre de dispositions, dont la teneur bouleversera notre système traditionnel.

Fiscalité propre

Il s'agit de créer d'abord un nouvel EPCI à fiscalité propre : la métropole, ce qui devrait concerner six à sept grandes villes françaises. S'y ajoutera vraisemblablement le pôle métropolitain, censé permettre une meilleure coopération communautaire sur un territoire plus vaste encore. Or, parallèlement à ces deux nouvelles structures, strictement aucune suppression d'échelon de collectivité, ni d'EPCI, n'est envisagée. Même la disposition prévoyant la fin des pays, ne supprime en fait qu'une partie de leur base légale, ce qui permettra le maintien de ceux qui existent.

Par ailleurs, selon des conditions complexes, le projet vise à laisser une liberté aux élites locales de demander, respectivement, le regroupement de deux ou plusieurs départements en un seul, celui de deux ou plusieurs régions en une seule, le transfert d'un département d'une région à une autre, et même la fusion d'une région avec les départements qui la composent, pour former une collectivité spécifique, que Jean-Pierre Chevènement a qualifiée à

juste titre de « *collectivité d'outre-terre* ». Voilà l'esprit du présent texte ! Une France à la carte, une France décentralisée à outrance, à tel point que même les limites territoriales deviendront fluctuantes, au gré des volontés des uns et des autres. Une France où l'État n'ose plus décider par lui-même, et crée des procédures à destination des élus locaux qui, à n'en pas douter, s'en donneront à cœur joie.

À ce propos, et puisque l'occasion s'y prête, brisons immédiatement une idée fausse. Au sens français, la décentralisation, administrative et territoriale, est une idée neuve. Elle a été mise en place à partir des lois Defferre en 1982. Auparavant, elle n'existait pas : seule la déconcentration avait cours. Même les collectivités territoriales étaient placées sous le contrôle de tutelle du préfet. Il est donc essentiel de ne pas confondre les deux notions, comme beaucoup le font trop souvent.

Mais revenons à notre étude. Ce sont les communes qui sont ensuite visées par les parlementaires. En premier lieu, en obligeant celles-ci à adhérer à une intercommunalité, éventuellement contre leur gré. Par ailleurs, en offrant la faculté de transformer un EPCI entier en commune. Mais en général en encourageant les communes à fusionner, avec une incitation financière. Pour ces dernières, ajoutant une strate supplémentaire, le législateur prévoit de les nommer « *communes nouvelles* ». Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, il laisse la possi-

bilité de créer à leur intention des « *communes déléguées* », sur la base des anciennes communes. Si Édouard Balladur parlait d'« *évanescence des départements* », on peut désormais y ajouter l'évaporation des communes. Beaucoup ne s'y trompent pas, et voient là une manière de les vider progressivement de leur substance.

Un précieux maillage

Certains les disent trop nombreuses, ou sans marge de manœuvre budgétaire. Ces deux arguments pèsent lourd dans le débat, mais sont faux, car ils ne reflètent ni la réalité, ni l'histoire. La réalité : elles représentent un maillage territorial très étroit et irremplaçable, à moindre coût ; de même, un maire n'a pas vocation à être l'entrepreneur de projets inutiles. User de l'argument qu'une municipalité rurale, à faibles moyens, ne peut construire sa propre piscine ou son tennis, revient à abuser l'opinion publique. La vérité en revanche, est que l'intercommunalité pousse à la dépense superflue, lorsqu'elle détermine son propre taux d'imposition. Si les impôts augmentent, le maire aura beau jeu d'en attribuer la responsabilité à la construction d'une salle des fêtes intercommunale, distante de vingt kilomètres. Et il aura raison. Historiquement, est-il nécessaire de rappeler ici que les communes françaises sont les héritières des paroisses ? Non seulement elles se calquent, hors milieu urbain, sur celles-ci. Mais encore, elles héritent de l'organisation des muni-

palités rurales ou urbaines d'Ancien Régime, ou encore des communes, celles qui existaient depuis le Moyen Âge. Souvenons-nous aussi que l'État peine depuis des siècles avec les questions locales. Le mot que l'intendant du Dauphiné écrivait à Colbert le 6 juillet 1679 est éloquent : « *Les communautés n'ont pas de plus grands ennemis que leurs consuls et leurs officiers : ils les pillent par toutes les voies qu'ils peuvent imaginer. Je travaille autant que je puis pour arrêter l'avidité de ces mangeurs de communautés.* » Déjà, à l'époque, les représentants de l'État se trouvaient face à nos difficultés. Puisse cet avertissement nous alerter. Les EPCI à fiscalité propre et la décentralisation nous font redécouvrir des nuisances que les juristes d'Ancien Régime réussirent à juguler définitivement grâce à la Révolution. Ce grand mal-ci généra au moins ce petit bien-là.

Cantons redécoupés

Mais revenons au gouvernement de notre temps, qui, ne s'arrêtant pas en si bon chemin, souhaite dans ce même projet que soient créés les conseillers territoriaux. Ils résulteront de la fusion des conseillers généraux et régionaux. L'Assemblée vient de fixer prématurément le nombre des futurs conseillers à 3 471. Ce chiffre étant inférieur au nombre de cantons actuels, ces derniers seront redécoupés. Pour les cantons ruraux, nul ne s'y était risqué depuis longtemps. Indirectement, c'est le sort de la réforme tout entière qui en dépend. En effet, les élus centristes du Sénat firent voter un amendement, avec l'aval gouvernemental, prévoyant l'élection du conseiller territorial au scrutin majoritaire, mû par une dose de proportionnelle, alors que cela relevait en principe d'un projet de loi ultérieur. Depuis, le gouvernement ayant refusé aux députés UMP la suppression des triangulaires, ceux-ci l'obligèrent à revenir sur l'accord passé, et obtinrent la suppression totale de la proportionnelle. Cette querelle du mode de scrutin pourrait être fatale au texte, lorsque l'on sait qu'en seconde lecture au Sénat, la majorité ne peut être atteinte sans le vote centriste.

L'explosion programmée du paysage territorial français n'est pour l'instant qu'une fiction juridique. On peut craindre qu'elle ne devienne réalité, faisant sauter les derniers repères qui demeurent dans une société déjà déboussolée. L'empilement structurel inédit, issu des cinquante dernières années, n'est pas conforme aux enseignements que nous pouvons retirer de la longue expérience française. Et à l'évidence, les EPCI à fiscalité propre devraient être remis en cause. Mais supprimer cet échelon pour revenir au *statu quo ante* se révèle impossible, dans la mesure où les parlementaires de même que le gouvernement ne songent qu'à le renforcer. Dans ces conditions, il sera encore plus difficile de perpétuer la France et ses valeurs si demain, plus rien ne ressemble à hier. ■

Romain Quesnel